

LE PEUPLE



COURRIER

DE LA CÔTE
DU SUD



CAHIER A- 74e année- Série D, Vol. 2 No. 45

Mardi 31 décembre 1974

Prix: 25 CENTS



UN AUTRE VESTIGE DU PASSE.— Depuis deux semaines seulement que durent les travaux de démolition et déjà les deux étages supérieurs de l'ancienne partie du vieux collège du Sacré-Coeur à Montmagny n'existent plus. L'échéance des travaux a été fixée au 15 février prochain mais un employé de Verville Démolition, la firme de Ste-Foy qui a obtenu ce contrat au montant de \$9,650., a exprimé l'avis que si les opérations se maintiennent à ce rythme, le tout devrait être rasé et nettoyé avant cette date. Quant au sort réservé à cet emplacement une fois libéré de l'encombrant édifice, interrogé là-dessus le Conseil municipal a déclaré n'avoir encore aucun projet précis. Il apparaît toutefois évident qu'il y aura place pour de la verdure et du stationnement. (C.M.— PEUPLE—COURRIER)

Bonne et Heureuse Année

à tous nos lecteurs,
annonceurs
et collaborateurs

Budget sans hausse de taxes à La Pocatière

(J.P.O.)— Les membres du conseil municipal de La Pocatière ont adopté, le 17 décembre dernier, un budget de \$880,600 sans augmentation de taxes.

C'est grâce à un surplus accumulé de \$42,904 que la municipalité a pu équilibrer son budget évitant ainsi un surcroît de taxes pour les contribuables en 1975. La taxe foncière demeurera donc à \$1.00 du \$100.00 d'évaluation et la taxe de locataire sera maintenue à 5%. Quant aux tarifs pour les services d'aqueduc, d'égoûts et de vidanges, ils resteront stables.

Les retardataires à payer leurs taxes devront cependant subir une pénalité plus forte qu'auparavant. En effet, l'arriéré sur paiement de taxes passera de 5 à 9%.

Au chapitre des revenus, le budget prévoit que la taxe foncière rapportera \$162,000 à la municipalité. On calcule que l'évaluation imposable sera de l'ordre de \$16,200,000 en 1975.

Parmi les autres sources de revenus, notons \$142,000 provenant des services d'aqueduc et d'égoût, \$19,000 de l'enlèvement des vidanges et \$180,000 de la taxe de vente. La taxe de locataires rapportera \$30,000 et un montant de \$25,200 sera versé à la ville à titre de compensation de la taxe foncière de la part des maisons d'enseignement et des soins hospitaliers.

Au chapitre des dépenses, c'est le poste du service de la dette qui occupe le premier rang. Celle-ci subira une augmentation sensible de \$62,000 pour s'élever à \$373,900. Il semble que cette hausse soit due en grande partie à l'aréna, aux services d'aqueduc et d'égoûts, au pavage de rues et à l'achat d'équipement.

Dans le secteur loisirs et culture, le budget prévoit des dépenses de \$149,000. L'administration générale de la municipalité coûtera \$96,800. Parmi les autres dépenses, on remarque \$32,000 pour le service de police, \$28,800 pour la protection contre les incendies, \$43,400 pour l'enlèvement de la neige et \$36,200 pour l'enlèvement et la destruction des ordures.

De façon générale, tous les postes budgétaires, sauf celui du service de la dette, subiront une hausse moyenne de 10% en 1975.

Nous publions ci-contre un résumé du budget de la municipalité de La Pocatière.

REVENUS	En milliers de dollars
Revenus de sources locales [Taxes]	364,000
Compensations tenant lieu de taxes	52,296
Services rendus à d'autres municipalités	1,000
Services rendus à des personnes [Loisirs, Culture et autres]	130,000
Autres revenus de sources locales	60,404
Transferts inconditionnels [subventions gouvernementales]	205,200
Transferts conditionnels [subventions gouvernementales]	66,900
TOTAL DES REVENUS	880,600
DEPENSES	En milliers de dollars
Administration générale	96,800
Sécurité publique	60,800
Transport routier	81,400
Hygiène du milieu	84,100
Urbanisme et mise en valeur du territoire	3,000
Loisirs et culture	149,000
Autres activités [réparations, immobilisations et tenns]	31,800
Service de la dette	373,900
TOTAL DES DEPENSES	880,600

La ganterie Cuirex Ltée est fermée pour une période indéterminée

par Jean-Paul OUELLET

La ganterie Cuirex Ltée, propriété de P.E. Boucher de St-Pascal, n'opère plus de-

puis le 16 décembre, et ce pour une période indéterminée.

Selon M. Pascal Boucher,

président de P.E. Boucher, la raison de cette fermeture

est double. D'une part, la situation actuelle du marché

rend la vie difficile aux fabricants de gants du Québec. Il semblerait en effet, que l'importation massive dans ce domaine nuirait aux ganteries québécoises. Ainsi, une usine des Cantons de l'Est a récemment mis à pied quelque 200 employés. Des pressions ont été faites par l'Association des Manufacturiers de Gants du Québec auprès du gouvernement, mais les résultats ne semblent pas satisfaisants.

D'autre part, les négociations entre la compagnie P.E. Boucher et ses employés récemment syndiqués constituerait une autre raison de la fermeture de la ganterie. Selon M. Pascal Boucher, «ne sachant pas encore les demandes syndicales, on ne peut prendre de nouveaux contrats». Celui-ci

ajoute «que l'inflation salariale dans le domaine de la ganterie nous rend moins compétitifs par rapport aux producteurs étrangers». Il

dit toutefois ne pas reprocher aux travailleurs de demander des augmentations de salaire, car, eux aussi, subissent l'inflation.

La grève se poursuit chez Peoples

(J.P.O.)— Aucun développement n'est survenu dans le conflit de travail qui oppose le magasin Peoples de La Pocatière à ses employés. Ayant débrayé le 16 décembre, ceux-ci entreprennent maintenant leur troisième semaine de grève.

Depuis ce temps, les négociations n'ont toujours pas repris. Le syndicat a fait

savoir au conciliateur qu'il était disposé à reprendre les négociations, mais la partie patronale n'a donné aucun signe de vie.

Par ailleurs, une souscription spéciale a été lancée auprès des syndicats locaux et régionaux pour venir en aide aux grévistes. On sait que le fonds de grève n'entre en vigueur qu'à partir de la

4e semaine de grève. Nous n'avons pu obtenir le montant final qu'a rapporté la souscription, car celle-ci n'est pas encore terminée.

Entretiens, il semble que «le moral des troupes» soit bon. Selon le président du syndicat, M. Denis Beaulieu, il est possible que la grève soit longue, mais les employés sont décidés à aller jusqu'au bout.

La Pocatière

Hommage à une cheftaine chez les Guides

Au 902 de la 7e rue, maison où se réunissent nos Kamssocks, Guides et Jeannettes, en ce mardi 11 décembre, c'était joie, reconnaissance et remerciements à l'endroit de Mme Germaine Foster, cheftaine de groupe à La Pocatière qui a manifesté un dévouement inlassable à la cause du Guidisme.

Maillon très important dans cette longue chaîne qu'est le mouvement Guide, Mme Foster a écouté avec beaucoup d'émotion cette adresse lue et composée par une Guide.

Adresse à Mme Foster

Depuis son jeune âge, Mme Germaine Foster se dévoue pour la bonne cause du Guidisme. Elle fut Guide elle-même et dirigea un groupe de Louveteaux à La Malbaie. Dès son arrivée à La Pocatière, elle aida à la formation de la branche guide, comme cheftaine de groupe.

Depuis environ 5 ans, son rôle consistait au recrutement des animatrices et aux contacts entre elles. Elle voyait au bon fonctionnement de la méthode Jeannette et Guide et répondait du mouvement auprès des autorités paroissiales. Elle nous représentait aussi dans les comités protecteur et directeur et remplaçait la commissaire diocésaine dans notre milieu. Elle s'occupait également de la bonne marche au sein des unités et de l'organisation du local.

Même si elle remplissait plusieurs tâches, elle a toujours donné tout ce qu'elle pouvait et même davantage. Ce soir, toutes ici rassemblées, nous désirons la remercier de tout ce qu'elle a fait pour nous. Elle nous a été d'une aide très précieuse et nous lui en sommes vraiment reconnaissantes. Merci bien.

Une bague souvenir lui fut ensuite remise par sa fille Suzanne, aspirante chez les Jeannettes. Très émue, Mme Foster remercia en évoquant les nombreuses joies qu'elle avait connues en travaillant pour ces mouvements.

Monsieur le Curé Ancil

ainsi que l'abbé Jacques Lajoie, aumônier, étaient avec nous manifestant par leur présence un appui et une solidarité que nous apprécions beaucoup.

Plusieurs membres du Comité Protecteur ont pris le

souper avec les Cheftaines et animatrices parmi les Guides, Kamssocks et Jeannettes.

Grâce au groupe Kamssocks (15 à 17 ans) ayant pour animateurs Denise et Clément Dufour, cette fête

fut une réussite.

Mme Germaine Foster, la chaîne se continue et si elle est forte et solide c'est bien un peu, BEAUCOUP grâce à vous. Merci!

Le Comité Protecteur, par Louise Dupont, sec.



Mme Germaine Foster au moment des adieux.



Le groupe des Kamssocks, Guides et Jeannettes de La Pocatière.

Le comptoir alimentaire entre dans une phase de consolidation

(J.P.O.)— Après un mois et demi de fonctionnement, le comptoir alimentaire de La Pocatière s'apprête à préciser son orientation et à entreprendre l'étape de consolidation. C'est ce que nous a confié la semaine dernière le président de cette coopérative d'alimentation, M. Réjean Dancause.

De façon générale, la coopérative est dans une situation satisfaisante. Ouvert depuis le 15 novembre, le comptoir compte actuellement une soixantaine de membres. L'organisation du bénévolat est presque terminée et la participation des membres au travail des divers comités est bonne. Sur le plan financier, il n'y a pas de problèmes majeurs.

La plus grande difficulté à laquelle doit actuellement faire face la coopérative est une d'exiguïté du local et d'insuffisance de stationnement. Ces deux facteurs causent un blocage dans l'évolution normale du comptoir. Par exemple, il est

difficile d'augmenter le nombre de membres et d'instaurer les services de légumes et de viandes, services qui sont pressants.

Quoiqu'il en soit, les membres pourront bientôt faire le bilan de la situation, puis qu'une assemblée générale est prévue pour le mois de janvier. Ils auront alors à préciser l'orientation future de leur coopérative et à prendre des décisions sur des sujets comme la consolidation de l'inventaire, l'amélioration des techniques de commandes, le problème du local, etc.

Au plan régional, il est question que deux animateurs de la Compagnie des Jeunes Canadiens travaillent à la formation d'une fédération des comptoirs alimentaires du Bas-du-Fleuve. Cabano, Pohénégamook, Rivière-du-Loup et La Pocatière ont déjà leur coopérative de consommation, tandis que quatre autres sont en formation dans la région.

Les employés de Mont-Carmel Furniture s'affilient à la CSN

(J.P.O.)— Les quelque 40 travailleurs de l'usine de meubles Mont-Carmel Furniture, de Mont-Carmel, ont obtenu leur accréditation syndicale et seront affiliés à la CSN. C'est ce que nous a dernièrement confié le permanent de la CSN sur la Côte-du-Sud, M. Yves Lemay.

Le travail d'organisation avait débuté au mois de mai et la requête a été déposée au ministère du Travail le 20 du même mois. La partie pa-

tronale a contesté l'accréditation et il a fallu aller en audition devant le commissaire enquêteur. Celui-ci a accordé l'accréditation aux employés.

Depuis ce temps, les officiers syndicaux ont tenu une rencontre avec les employés pour préparer un projet de convention. Celui-ci sera soumis à l'assemblée générale au début de janvier et les négociations devraient débuter dans les semaines qui vont suivre.

Vingt-deux projets P.L. approuvés dans Bellechasse...

(C.M.) Le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration rendait publique récemment la liste des 22 projets (sur une possibilité

de 45) qui ont été approuvés pour le comté de Bellechasse dans le cadre du Programme des Initiatives locales (P.I.L.) Ces projets d'intérêt

communautaire, qui nécessitent des subventions de \$459,977 vont donner 3,706 semaines-hommes d'emploi. Les projets acceptés sont

les suivants: Ménage du Centre communautaire de l'Île-aux-Grues (\$8,768 pour quatre emplois), Comptoir artisanal du Lac Carré à

Ste-Apolline (\$6,500 pour dix emplois) Les Samaritains à Montmagny (\$40,066 pour onze emplois) Mains d'Aujourd'hui à Montmagny (\$24,366 pour six emplois) Montmagny-Cité des Loisirs (\$60,476 pour seize emplois) Opération Grand Départ à Notre-Dame-du-Rosaire (\$20 310 pour huit emplois) Camping Ste-Lucie (46,443 pour douze emplois) Un atelier de Couture à St-Fabien de Panet (\$26,410 pour sept emplois) Cuni P.I.L. (\$18,328 pour quatre emplois) Service au 3ième Age (\$15,500 pour quatre emplois) Projet municipal St-Damien (15,000 pour quatre emplois) Installation rurale eau-incendie (\$20,276 pour cinq emplois) Initiatives locales 74-75 St-Luc (\$9,102 pour trois emplois) Activités Loisirs St-Raphaël (\$10,499 pour trois emplois) O.T.J. Ste-Claire (\$8,105 pour trois emplois) Rénovation Centre civique (\$15,000 pour quatre emplois) Centre Communautaire Bon Accueil (\$21,977 pour cinq emplois) Loisirs St-Gervais Inc. (\$7,231 pour trois emplois) Loisirs St-Michel \$19,865 pour huit emplois) Ho

Pau (\$23,544 pour quinze emplois) et un Centre de Loisirs communautaire (\$22, 120 pour huit emplois)

Le budget global consacré aux projets d'Initiatives locales dans le comté de Bellechasse passe donc de quelque \$300,000 à près de \$460,000 et totalise 148 emplois. Quelques projets sont déjà entamés et les autres devraient débuter dans les prochaines semaines la durée moyenne des projets est de six mois.

Le Programme des Initiatives locales, selon ce que stipule le communiqué émis par le ministère de la Main-D'Oeuvre et de l'Immigration, en est à sa quatrième année et a pour but d'alléger le chômage en hiver au moyen de subventions accordées à des projets communautaires.

La démolition de l'Externat classique est contestée

(C.M.) Un homme qui s'est fait le porte parole d'un groupe Jeunesse d'Aujourd'hui, selon ses dires, a déploré le 23 décembre dernier devant les édiles municipaux réunis en assemblée spéciale la démolition de l'ancien collège du Sacré-Coeur de Montmagny, devenu par la suite l'Externat Classique, qui était à son avis une oeuvre architecturale d'une valeur inestimable.

On a renié le passé, a-t-il affirmé avec une certaine émotion dans la voix; il s'agit là du résultat d'une décision irréfléchie et regrettable, puisque tout monument historique mériterait d'être conservé. Quoi qu'il en soit on ne peut plus rien faire pour sauver cette bâtisse, mais à l'avenir on devrait nous prévenir et nous consulter, a dit le monsieur qui reste persuadé qu'on aurait pu faire du stationnement à cet endroit tout en conservant l'un de nos rares édifices à caractère historique.

De la part du conseil municipal l'échevin Roland Simoneau est celui qui a le plus vertement appliqué en faisant savoir au contestataire qu'il parlait pour ne rien dire puisque la Cité de Montmagny a pu faire l'acquisition de la bâtisse pour \$1. à condition de la faire démolir parce qu'elle était confisquée et dangereuse à tous les points de vue. Par ailleurs quand quelque chose mériterait d'être conservé, a conclu M. Simoneau, la commission municipale d'Urbanisme sera là pour y voir.

...dix dans le comté de L'Islet

(C.M.) Dix projets présentés dans le cadre du Programme des Initiatives Locales ont

été approuvés par le ministère de la Main-D'Oeuvre et

de l'Immigration dans la région de L'Islet. Ces projets totalisent une somme de \$255,391 versée en subventions qui permettent de créer 104 emplois pour les

six mois à venir.

Ainsi St-Pamphile obtient \$13,015 pour sept emplois afin d'aménager l'Aréna; Ste-Félicité obtient \$20,338 pour son projet Liaison créant neuf emplois \$38,171 seront versés à Ste-Perpétue pour les seize emplois créés par son projet Sculptorama.

Par ailleurs les municipalités de Ste-Félicité, St-Marcel, St-Cyrille, St-Eugène Ville de L'Islet, L'Islet sur mer et Notre Dame de Bonsecours participeront à un projet collectif de Loisirs Hiver 74-75 qui a obtenu \$60,350 pour dix neuf emplois. Le projet Bien-Etre, Santé, Plein-Air à Tourville

bénéficie de \$17,862 pour six emplois, six emplois seront également créés à St-Damase pour la réalisation du projet Rénovation St-Damase au montant de \$17,172.

L'acceptation du Projet Loisirs pour tous à Ste-Louise au montant de \$27,417 créera 10 emplois alors qu'à St-Cyrille le projet Mieux-Etre rural pour \$24,660 permettra de créer 20 emplois. Enfin deux projets furent acceptés à St-Jean Port-Joli l'un pour une Bibliothèque communautaire créant six emplois avec \$18,596 et l'autre d'Animation Loisirs pour cinq emplois avec \$17,810.

Les employés de la prison avaient été prévenus au moins trois mois à l'avance de leur transfert

par Claude MARCHAND

Du 9 au 16 septembre 1974 chacun des employés des établissements de détention affectés par les nouvelles dispositions du Ministère de la Justice a été rencontré sur place par un membre du Service du Personnel, le directeur régional, un membre du Syndicat des Agents de la Paix de la Fonction publique ou un membre de la Fraternité des Cadres intermédiaires des Agents de la Paix.

C'est ce que révèle un rapport de M. Réal Bisson, du Service des Relations de Travail, adressé au directeur du Service de la Détention, M. Roger Labelle, et qui stipule que les employés concernés ont été avisés lors de cette rencontre que la décision finale à savoir qui seraient localisés et où, serait prise selon certains critères tels que l'ancienneté, le statut marital, les charges familiales, etc... lors d'une rencontre ultérieure à laquelle devaient participer les membres de leur syndicat.

Toujours selon le rapport de M. Bisson, le comité de relocalisation s'est réuni le 25 septembre pour étudier les cas des surveillants et le 26 septembre pour le personnel de direction des agents de la paix. On a alors tenté de respecter le premier choix des employés, ce qui aurait été fait dans une proportion de 80 à 90%. Ces allégations viennent donc contredire les déclarations de certaines personnes en place à Montmagny à l'effet que personne n'avait été consulté ou seulement averti de cette affaire, ni les gardiens de prison, ni les députés, ni les avocats.

Il va de soi que le personnel des prisons complète-

ment ou partiellement fermées avait été prévenu de son sort au moins trois mois avant la mise en application par le ministère de la Justice de ses nouvelles normes.

De même à Montmagny les députés fédéral et provincial, MM. Adrien Lambert et Julien Giasson, étaient au courant de la fermeture partielle de la prison, prévue et rendue effective au 7 décembre 1974, comme l'atteste la correspondance échangée entre eux et avec le ministre de la Justice du Québec, Me Jérôme Choquette, à cet effet.

En date du 24 octobre 1974, M. Lambert avait déjà revendiqué auprès du ministre Choquette, suite à des pressions du milieu, le maintien de la prison de Montmagny dans ses cadres d'alors; il considérait en cela les emplois occupés par des citoyens de Montmagny de même que les problèmes et les ennuis découlant de leur transfert.

Cette décision du ministère de la Justice de réduire les opérations de certains établissements de détention tout aussi bien que d'en fermer d'autres, selon le directeur de la Détention M. Roger Labelle, fait suite à une étude des taux d'occupation de ces établissements. Les cas de réduction ont touché les établissements de détention de Montmagny, Percé, Arthabaska et St-Jean; alors que les prisons de Ville-Marie et Sorel ont été fermées totalement.

Dans chacun des cas, malgré des mouvements de contestation plus ou moins houleux, les normes du ministère de la Justice, fondées sur des économies d'ordre financier, ont été appliquées à la date préalablement fixée.



Pendant 24 heures on s'est bercé à St-Pamphile, occupé à la lecture, au tricot ou autre passe-temps. [Photo Martin Gamache]

Le bercethon: déjà chose du passé

Le Club Jeunes du Monde de St-Pamphile tient à vous faire part du déroulement de ces 24 heures qui furent une réussite.

A 10 heures, nous procédions à la coupe du ruban par l'aumônier du Club, l'abbé Jacques Beaulieu, puis suivirent les discours habituels. Et au son de la cloche, les chaises se mirent à bercer.

Durant ces 24 heures, les Jeunes du Monde ont su divertir les 70 berceurs en leur présentant diverses activités telles que:

-la présentation de pièces
-la célébration d'une messe de minuit, célébrée par l'abbé Jacques Beaulieu, suivie d'un réveillon avec la présence du Père Noël.

-Il y eut aussi un concours de caricatures dont la gagnante fut Mlle Cindy Clute.
-Durant la nuit, il y eut la présentation d'un film.

Nous tenons à signaler Mlle Margot Bélanger qui a accumulé le plus gros montant en argent par la recherche de ses commanditaires. Nous signalons aussi la

présence de deux berceurs adultes en la personne de Mme Joy Clute de St-Pamphile et de Mme Laurent Bourgault de Ste-Perpétue.

On n'oublie pas non plus les berceurs des paroisses environnantes qui se sont déplacés pour venir se bercer avec nous.

Le club Jeunes du Monde tient à remercier sincèrement tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite totale de ce bercethon.

Club Jeunes du Monde, St-Pamphile.

CINEMA LAFONTAINE

Commençant le 17 janvier

LES AVENTURES D'UNE JEUNE VEUVE



DOMINIQUE MICHEL

ROGER FOURNIER



Bloc-notes

Les situations marquantes sur la Côte-du-Sud en 1974

L'année qui commence est certes plus importante que celle qui prend fin pour ceux qui vivent en fonction de l'avenir et espèrent un sort toujours meilleur. Mais il vaut peut-être la peine de jeter un bref coup d'oeil sur ce qui semble être les situations les plus marquantes sur la Côte-du-Sud en 1974, et voir jusqu'à quel point le passé peut être garant de l'avenir.

Tout va bien sur le plan socio-économique à St-Damien, à tel point qu'on doit construire des logements multiples dans le but d'héberger le nombre sans cesse croissant d'ouvriers susceptibles de travailler dans les usines locales.

St-Charles est aux prises avec des problèmes graves de pollution dans la rivière Boyer à cause du non fonctionnement de l'usine d'épuration, qui a entraîné un interminable procès entre la Municipalité et les constructeurs, et du déversement de toutes sortes de déchets dans la rivière.

St-Raphaël est en passe de devenir un véritable centre industriel avec l'implantation de nouvelles industries et l'expansion d'autres déjà en place. Mais on y rêtte toujours de la construction d'un centre communautaire dont la nécessité se fait de plus en plus sentir.

St-François a entamé son 21ième Carnaval d'Hiver, qui s'avère chaque année un succès à imiter mais non encore égalé sur la Côte-du-Sud.

Ste-Apolline s'est lancée massivement dans l'exploitation d'une grande richesse naturelle: le Lac Carré et ses montagnes. Consciente de sa dignité, cette population est sans aucun doute celle qui a le plus lutté pour la reconnaissance de ses droits.

La ville de Montmagny reste ce qu'elle était, plus prospère avec quelques nouvelles industries et meurtrie de la fermeture de quelques autres. La plus grosse acquisition est probablement l'assurance enfin de la rénovation du quartier-sud au coût de près de \$5 millions; ce qui fait oublier quelque peu la perte une seconde fois de l'usine d'eau lourde. La capitale de la Côte-du-Sud s'est vue vidée également de plusieurs services publics qu'elle offrait tels un secteur de l'Unité sanitaire, l'escouade de alcools et de la moralité de la Sureté du Québec, les bureaux régionaux de Rexfor et du ministère des Terres et Forêts, et en partie la prison (en espérant que par la suite on ne ferme pas le Palais de Justice. Par contre, on a doté Montmagny d'un deuxième magasin de la Régie des Alcools style «serve yourself». Ce qui fait donc qu'on diminue les sources de revenus et qu'on augmente les occasions de dépenses, facilitant ainsi l'exploitation hâtive de cette industrie de rechange qu'est le tourisme. Pendant que justement le maire Gauthier rêtte d'une promenade le long de la Rivière-du-Sud et du creusage de la marina qui faciliterait l'arrivée d'un grand nombre de touristes par bateaux.

La piscine publique de Ville L'Islet est peut-être le premier pas vers le regroupement de quatre municipalités, tant souhaité par certains et qui paraît si logique en tenant compte du milieu géographique.

St-Jean Port-Joli a fait des merveilles avec son Festival de l'Artisanat et maintient sa réputation même avec l'installation industrielle d'ébaucheuses mécaniques.

St-Pamphile tient bon accrochée à la frontière canado-américaine bien que l'industrie du bois soit dans une situation critique. La construction de l'Aréna fait oublier bien des soucis.

La Pocatière l'a échappé belle grâce au mirabolant contrat des rames de métro obtenu par bombardier pour sa succursale. Par ailleurs on vit présentement l'expérience d'une première grève en milieu reconnu anti-syndical; et au niveau scolaire on évolue toujours dans les mêmes locaux même si on a le goût du neuf.

Enfin sur une échelle régionale le Conseil de Développement de la Côte-du-Sud végète, faute de budget et de permanent, depuis qu'il s'est dissocié du Conseil régional de Développement de Québec qui selon lui n'était pas représentatif et absent de la Côte-du-Sud. Plusieurs ont l'impression d'entendre en sourdine le chant du cygne du C.D.C.S.

Un ministre responsable de la Côte-du-Sud a été choisi; il s'agit de Gérard Harvey, ministre du Revenu. Mais de lui aucune trace encore dans la région. Qu'est-ce donc à dire de la Côte-du-Sud en 1975? Il suffira d'y rester pour le voir.

Claude MARCHAND

Bonjour chez-toi!



Justin, ptre.

Il se fait tard, le jour va bientôt s'éteindre, un mois s'achève, une année s'en va! Hier nous étions ardens à rédiger les dernières lignes du document soixante-quatorze. Monsieur Décembre ce nouveau vieillard, a sonné la fin du travail. Il reste à peine le temps de vérifier toutes ces données devenues historiques. Tout y est! L'inquiétude grandissante des peuples devant la pénurie de pétrole, l'ardeur des Ethiopiens à prendre en mains leur destinée, la sécheresse qui sévit ça et là, des haïtiens cherchent l'eau qui les rendra libres et enlèvera leur crainte du châtiment, des Canadiens réclament plus de justice, des employés [es] en usine demandent de meilleurs conditions de travail, des jeunes veulent faire entendre leur voix, partout des articles importants laissés en suspens.

Heureusement des pages harmonieuses composent le précieux document. La diplomatie fait du bon travail au Moyen-Orient, les Etats-Unis se donnent un nouveau visage social, des grèves de tous genres sont réglées, la Charité rejoint les sinistrés du Pérou, des hommes se lèvent plus nombreux pour prêter service aux défavorisés. L'harmonie s'est refaite dans tel couple, l'enfant prodigue est revenu au foyer, l'espérance a fait place au désespoir, la solitude à la présence. Quel dynamisme que la vie!

Le chrétien qui poursuit une lecture attentive de ces écrits constate comment l'Eglise a pris l'image humaine des aspirations des communautés. L'Eglise a eu faim au Brésil, l'Eglise a pleuré au Chili, l'Eglise a espéré en Haïti, l'Eglise a souffert sur le lit du malade. Partout où des chrétiens vivaient, l'Eglise a vécu parfois sentant les faiblesses de son humanité qui sont mes propres faiblesses. Mais réjouis-toi, Eglise du Christ puisque tu n'es pas seulement coup d'oeil humain, ni poignée de mains pas plus que projet de l'intelligence. Tu es vie de l'Esprit, Don de Dieu vécu en Jésus. Réjouis-toi d'être enseignante au Concile et au synode, d'être sacrement libérateur, d'être parole vivante, d'être voix de l'esprit qui éclaire...Le temps est terminé tout n'a pas été dit sur les nombreux projets. Une seule page blanche où je veux écrire ce que toi tu m'inspires: "Merci!"

Merci Seigneur du souffle de l'Esprit-Saint merci de ces humains pour leur présence de communion. Fermons les yeux, demain il faudra être prêt pour accueillir Monsieur Janvier. Je serai là avec le Christ qui m'appelle: "Tant qu'il fait jour, il me faut travailler aux oeuvres de Celui qui m'a envoyé: La nuit vient, où nul ne peut travailler, tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde...[Jh 9,4-6:] et la lumière brille encore aujourd'hui. A toi et les tiens HEUREUSE ANNEE 1975.

LE PEUPLE

55, Rue de la Fabrique
Montmagny: 248-0415
248-0419
248-0430

La Pocatière
856-1514

DIRECTEUR
Thomas Tremblay
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Claude Marchand
A LA REDACTION
Marcelle Morin
Jean-Paul Ouellet
Mme Léopold Flamand
Jean-Louis Gagnon
MARKETING
Gilbert Bouchard
PUBLICITAIRES
Yvon Lemieux 248-0419
André Gagnon 852-2307
Clément Montminy 248-0430

ABONNEMENTS:
R. Lamontagne
Mme Denis Fortin
MAQUETISTES
Jean Cousineau
Clément Boulanger
COMPTABILITE
Mlle Dorothy Bermingham
SECRETAIRE
Mlle Suzanne Lévesque
RECEPTIONNISTE
Odette Guilmette
DISTRIBUTION
Rosaire Tremblay 248-0447



HEBDO DE LA
COTE-DU-SUD



IMPRIME A L'IMPRIMERIE L'ECLAIREUR, BEAUCEVILLE.

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième
classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque
Nationale du Québec.

La voix du peuple

Est-ce bien vrai que nous n'avons plus les hommes qu'on avait?

Si nous n'avons plus les hommes qu'on avait c'est peut-être qu'on a plus les femmes qu'on avait!

Madame, qui avez exprimé votre pensée dans un article sur le journal Le Peuple Le 18 décembre, vous êtes-vous relue?

Vous parlez de contrever-ses mais comme vous trans-pirez l'agressivité et le man-que total de satisfaction de part et d'autre.

Entre les lignes vous laissez déceler un manque d'appui, un refus d'acceptation, et vous reprochez, vous critiquez les autorités de près ou de loin. Madame, si vous avez les aptitudes d'un chef, si vous vous croyez en mesure de remplir les fonctions administratives pour-quoi ne pas opter, posez vite votre candidature afin d'oc-cuper le poste de maire, d'échevin, voire même dépu-té un jour, si vos convictions sont constructives.

Mais vous souvenant tou-jours que l'intelligence de qui que ce soit ne se trouve pas dans un fond de panta-lon...

Portez la robe, madame vous serez charmante sans nul doute.

Mais pour ce qui est du prix du sucre, je me deman-de où vous avez vu cela une livre de sucre 1.85 c.a.d. \$18.50 les dix livres, je n'ai vu cela nulle part dans la région, moi.

Pour ce qui est des journaux remplis d'annonces je suis d'accord mais qui paiera pour leur survie si ce ne sont pas les annonces tout comme à la T.V.

Un homme de 60 ans qui sort seul, il n'y a rien de criminel dans cela, madame, moi je trouve qu'à cet âge on doit avoir acquis l'âge de raison et la majorité. Bien des femmes sortent seules et je ne vois pas de loi qui condamne cela!

Nous sommes dans un pays libre oui ou non? Ya-t-il juste une catégorie de gens qui ont droit de sortir hors de la demeure de tel à tel âge?

Voyons, madame, soyez logique et calme. On a chanté: quand les hommes vivront d'amour...Ce ne sera pas pour bientôt si les gens

continuent à se quereller, à se détester et à critiquer.

Passons à votre remarque sur l'heure, qu'est-ce que ça importe pour vous aussi bien qu'à moi puisque notre hor-loge marquera toujours 6 heures à 18 hres et 8 hres à 20 hres?

Et encore le système métrique, soyez patiente, toutes les compagnies feront ça pour nous, la pesanteur en livres équivalent en kilo ou en litre.

Comprenez qu'il n'y a rien de la tout de Babel mais que vos tourments sont illuminés N'y a-t-il pas assez de conflits? Agriculteurs, étu-diantes etc...Pourquoi cher-cher à en créer davantage avec des sornettes et des banalités?

Personne n'a le droit de juger! Les jeux olympiques qui vous répugnent madame plaisent et emballent tant de gens, ce ne sont pas tous des cerveaux vides comme vous prétendez.

Les sports pour les sportifs, la mode pour les snobs enfin à chacun son libre choix.

Je porte moi-même la robe

et le pantalon lorsque ça me plaît, et avec un ou l'autre je suis très féminine. Et à l'occasion, j'aime bien me payer une soirée à l'hôtel, où l'on peut déguster sans se saouler, ce qui a été conçu pour les gens du monde.

Soyez bien libre, madame, d'aller ou ne pas aller aux soirées, d'acheter ou pas, tel ou tel journal, de regarder ou ne pas regarder telle émission à la T.V. ou de faire l'homme si ça vous répugne..

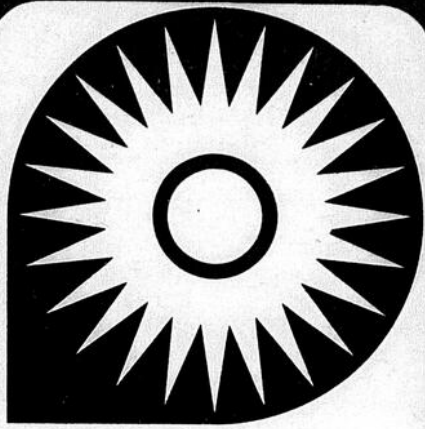
A chacun son métier et la société sera justifiée. Votre pessimisme vous fait broyer du noir donc pour un cent optimiste et ça ira mieux.

Ya toujours un côté du mur à l'ombre mais attention sous peu, il y aura ombre des deux côtés du mur.

Laissez-moi vous dire ceci: Vivre et laissez vivre n'est ce pas un heureux slogan.

Pour Noël soyez donc "Paix sur la terre" nuit d'amour nuit de paix. Sentez-vous un élément de paix et de lumière et non un "éteignoir".

Mme Thérèse Bouchard
La Pocatière, P. Qué.



provigain

**LES
"PRIX
CHAMPION"**

...ça cé du vrai!



**CENTRE D'ACHATS
LES GALERIES MONTMAGNY LTEE**
Boul. Taché Ouest,
Montmagny

VIANDES CANADA DE CATEGORIE "A" à "PRIX CHAMPION" ...bas tous les jours

**JEUNE DINDON
UTILITE**



Catégorie Canada

congelé éviscéré

pesant 20 livres
et plus La livre **.49**

PORC HACHE

Pour un

délicieux ragout

La livre **.79**

BOEUF HACHE

Frais, maigre

La livre **.67**

Economisez avec les Produits "Provigo" à "Prix Champion"!

JUS D'ORANGE RECONSTITUE

SUCRE OU NON SUCRE
BOITE 48 ONCES

.49

POINTES D'ASPERGES

FANTAISIE
BOITE 12 ONCES

.69

CAFE FRAIS MOULU

SAC 1 LIVRE

1.13

CAFE INSTANTANE

BOCAL 6 ONCES

1.29

CAFE INSTANTANE

BOCAL 10 ONCES

1.99

THE

ORANGE PEKOE
BOITE 60 SACHETS

.79

COLORANT A CAFE

BOCAL 11 ONCES

.91

KETCHUP AUX TOMATES

BOUTEILLE 25 ONCES

.63

SAUCE A SALADE

JARRE 16 ONCES

.71

PECHES TRANCHEES

CHOIX
BOITE 28 ONCES

.69

CHOCOLAT ASSORTIS

BONBONNIERE 12 ONCES

1.23

CHOCOLAT AUX CERISES

BONBONNIERE 14 ONCES

1.09

BISCUITS MAXI MIX

BOITE 5 LIVRES

3.79

FROMAGE TRANCHE

REGULIER OU ENVELOPPE INDIVIDUELLE
CELLO 16 ONCES

1.02

BISCUITS AU CHOCOLAT

BOITE DE 24 BISCUITS

.99

**SUPER PRIX
CHAMPION**

**PATATES FRITES
MC CAIN**

Sac 3 1/2 livres

.89

**SUPER PRIX
CHAMPION**

**CHOCOLAT ASST.
PROVIGO**

Bonbonnière
2 1/4 livres

2.29

**SUPER PRIX
CHAMPION**

**CREME GLACEE
PROVIGO**

Sauveurs assorties
carton 3 chocolines

.89

**SUPER PRIX
CHAMPION**

**PATATES CHIPS
HOSTESS**

Sac 250 grammes

.69

'PRIX CHAMPION' ...bas tous les jours

**BREUVAGE
ROUGE MONT**

ORANGE POMME FRUIT PUNCH OU
SAISON
BOITE 100 ONCES

.17

**JUS DE PRUNES
WELCH**

CONTENANT 48 ONCES

.92

**JUS TOMATES
BRIGHT**

FANTAISIE
BOITE 19 ONCES

.26

**MARMELADE
VACHON**

3 FRUITS
JARRE 24 ONCES

.99

**BISCUITS RITZ DE
CHRISTIE**

BOITE 1 LIVRE

.52

SOUPE LIPTON

POULET ET NOUILLES
2 ENVELOPPES

.33

SOUPE LIPTON

ALL OIGNONS
2 ENVELOPPES

.46

**PAIN DE VIANDE
ROY ALL BURNS**

BOITE 12 ONCES

.71

**SAUCE BARBECUE
GAZA**

BOITE 14 ONCES

.32

PARIS PATE

PATE DE FOIE
BOITE 4 ONCES

.45

**CREVETTES
CLOVER LEAF**

PETITES
BOITE 4 ONCES

.93

**THON CLOVER
LEAF**

MORCEAUX
BOITE 7 ONCES

.65

**FEVES VERTES OU
JAUNES**

ASSAISONNEES
DELMONTE

.30

**MACEDOINE
DELMONTE**

BOITE 14 ONCES

.30

**OIGNONS MARINES
SURS GATTUSO**

BOCAL 12 ONCES

.82

**GHERKINS SURS
GATTUSO**

BOCAL 12 ONCES

.68

**OLIVES FARCIES
GATTUSO**

MARZ NON PLACEES
BOCAL 15 ONCES

.94

**MARINADES
SUCREES**

HABITANT

.72

**BETTES
MARINEES**

HABITANT

.48

**CATSUP AUX
FRUITS**

CANADIANA

.61

RIZ DAINTY

GRAINS COURTS
BOITE 32 ONCES

.77

**FARINE TOUT
USAGE FIVE
ROSES**

SAC 7 LIVRES

1.14

**MELANGE A
GATEAUX
TWINKLE**

BUNCE OU CHOCOLAT
ENVELOPPE 14 ET 15 ONCES

.50

**ATOCAS ENTIER
OU GELEE OCEAN
SPRAY**

FORMAT 14 ONCES

.54

**POUDING LAURA
SECOND**

SAVEURS ASSORTIES
4 BOITES 5 ONCES

.69

**CONFITURE DE
FRAISES PURE
VACHON**

JARRE 24 ONCES

1.51

**ARACHIDE KRISPY
KERNELS**

BRUNE OU BLANCHE
CELLO 8 ONCES

.55

BONBONS VIAU

CHOIX DE 20 VARIETES
CELLO DE 4 ET 12 ONCES

.59

BISCUITS RITZ

8 ONCES

.52

LIQUEUR SPRITE

BOUTEILLE 26 ONCES

.25

Plus de 100

PERE NOEL ASST

9 MORCEAUX

.59

TRAINEAUX ASST.

4 MORCEAUX

.79

**CANNES DE NOEL
MARQUE BEST
BRAND**

24 MORCEAUX

.49

**TABLETTES DE
CHOCOLAT AVEC
NOIX DE JEAN &
CHARLES**

1 LITRE

1.19

**LIQUEUR PEPSI
COLA**

BOUTEILLE 26 ONCES

.29

**ALIMENTS
GERBER ASST.**

POUR BEBES
JARRE 4 ONCES

.20

**DESODORISANT
ARRID**

EXTRA SEC PARFUME OU NON PARFUME
1 LITRE

1.14

**PAPIER
ALUMINIUM
REYNOLD**

LARGEUR 12 POUCES
ROULEAU DE 25 PIEDS

.55

**PAPIER
CELLOPHANE
STRETCH 'N SEAL**

ROULEAU DE 25 PIEDS

.46

**BUCHE FIRE
POWER ESSO**

CHACUNE

.89

PRODUITS CONGELES

**JUS D'ORANGE YORK 100%
PUR DE FLORIDE**

BOITE 6 ONCES

.25

**PATE DE BOEUF, POULET OU
DINDE YORK**

FORMAT 8 ONCES

.39

**FRAISES NATURE NON
SUCREES FROZO**

FORMAT 20 ONCES

.89

"PRIX CHAMPION" AU DEPT. DES FRUITS ET LEGUMES!

**ORANGES
SUNKIST NAVEL**

Grosneur 88 Produit importé

.75

la douzaine

ORANGES SUNKIST NAVEL

GROSSEUR 138
PRODUIT IMPORTE

1R POUR

.79

TANGERINE

GROSSEUR 210
PRODUIT IMPORTE

LA DOUZAIN

.27

ANANAS

GROSSEUR 14
PRODUIT IMPORTE

CHACUN

.33

**PRIX CHOC
SHORTENING
CRISCO**

Boîte de métal

3 livres

2.03

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 4 JANVIER 75



EN AVANT LA MUSIQUE.— La bonne vieille «toute» poussée avec sagesse et circonspection par cet accordéoniste démontre bien le plaisir profond que les québécois retirent de la période des Fêtes. La scène se passait un de ces dimanches au chalet du Club de Motoneige Au Relais Inc., à Cap St-Ignace.

Les Hebdo A-1 se donnent des outils de travail modernes

SUN VALLEY

Pour la première fois dans l'histoire de la consommation au Québec, une recherche portant sur plus de 7,500 foyers vient d'être terminée au niveau des différents segments du marché français servi par le groupe des 22 Hebdo A-1 dont votre Journal Le Peuple Courrier de la Côte-du-Sud fait partie.

Cette étude comprenant également le profil socio-démographique des lecteurs et des non-lecteurs des Hebdo A-1 se triplait également d'une enquête technologique touchant l'expansion éventuelle des entreprises de presse hebdomadaire du Québec.

Le première tranche du travail avait été confiée à la firme Multi-Résc tandis que la seconde a été effectuée par Polyservices Ltée.

Ce sont d'ailleurs MM Alain Olivier de Multi-Résc et Gilles Delisle de Polyservices, qui ont fourni les expli-

cations aux membres Hebdo A-1 réunis à Sun Valley récemment à l'occasion d'un séminar de trois jours.

Le président des Hebdo A-1, M. Marc Fortin, a souligné que la recherche de arché fournissait de précieuses informations lesquelles vont bouleverser certaines notions ancrées dans le public.

Un total de 350 foyers dans chacune des régions ont participé à la recherche portant sur des sujets aussi différents que les possessions du foyer, l'automobile, les boissons, le cidre, les voyages, les finances, l'épargne, les intentions d'achat, le vêtement, et la publicité. Cet outil de travail sera diffusé auprès des compagnies et des gouvernements pour mieux faire connaître un marché qui s'est largement modifié depuis 1960.

A cette occasion, La Frontière de Rouyn-Noranda, filiale de Québecor, a été admise dans le groupe des Hebdo A-1 Inc.

Six nouvelles émissions à l'antenne de T.V.C. La Pocatière

(J.P.O.)— Dès le 6 janvier, six nouvelles émissions s'ajouteront à la programmation actuelle de la Télévision Communautaire de La Pocatière et porteront ainsi à deux heures par jour le temps de diffusion de ce média, soit de 6.00 à 8.00 heures p.m..

Du lundi au vendredi, Radio-CDKLé occupera l'antenne de 6.00 à 7.00 heures. Il s'agira d'une émission musicale préparée par les étudiants du Cégep.

Deux nouvelles émissions prendront l'affiche le lundi. A 7.05 heures, ce sera Studio 9, «talk show» ayant comme invités des personnalités locales. Studio 9 sera suivi à 7.35 de Dossiers, émission d'information-recherches sur différents domaines.

Le mardi, à 7.35 heures Ciné-Vision s'ajoutera à Face à Face. Cette émission consistera en la projection de films fournis par le câble-distributeur.

Le mercredi, à 7.35 heures, ce sera Action. On prévoit cependant que cette émission sera bientôt remplacée par une autre portant sur le ski.

Le jeudi, Lutte Olympique prendra l'affiche à 7.35 heures. On expliquera alors les techniques de ce sport et on effectuera des reportages sur les tournois extérieurs auxquels participera l'équipe du Cégep.

Le vendredi, à 7.05 heures, On peut toujours en parler (actualités culturelles et explications sur des techniques artistiques) alternera avec Réactions (enquêtes sur la rue, sur un sujet d'actualité). A 7.35 heures, ce sera Ciné-Vision.

Outre cet horaire, deux autres émissions auront un horaire variable, soit conférence de Presse et Action, qui auront pour but de rendre compte des différentes activités se déroulant à La Pocatière.

Selon M. Jean-Pierre Lemieux, coordonnateur des activités à TVC 9, une trentaine de bénévoles travaillent actuellement à la préparation et à la réalisation d'émissions sur les ondes du canal 9. L'objectif de participation de la population à ce médium communautaire est donc bien amorcé.

En plus de ces personnes bénévoles, la Télévision communautaire bénéficie des services de deux perma-

nents, soit MM. Yvon Pelletier et Jean-Pierre Lemieux. M. Pelletier est responsable de la réalisation technique et s'avère un précieux support pour les groupes qui veulent réaliser des émissions. M. Lemieux est coordonnateur

des activités. Il travaille en étroite collaboration avec le comité de programmation et constitue en quelque sorte le point de contact avec tous ceux qui participent ou désireraient participer aux activités de TVC 9 La Pocatière.



Germain Simoneau A.V.A.

Assureur-vie agréé

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

15 Nord, Du Bassin, Montmagny (Québec)
Lévis (418) 837-2421 Montmagny (418) 248-2802



Plus qu'un don la Beauté est une oeuvre.

AU SALON D'ESTHETIQUE

Gina-Lyn Enr.

140 Rue St-Pierre, Montmagny
248-3081

Le remodelage de votre visage, votre corps, vos mains ou vos seins.

Durée du traitement 1/2 heure, il est complètement indolore.

Vous serez étonnée dès la 1ère séance. Pour rendez-vous ou information, téléphonez à 248-3081

Vous vous sentez

«Entouré de bruit»

Un appareil auditif directionnel peut-il alors réellement vous aider?

Une récente enquête sur les appareils auditifs directionnels MAICO dans une clinique auditive universitaire a révélé que

Près de

70%

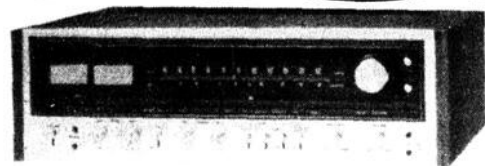
ont dit n'avoir que peu ou pas de difficulté à comprendre une conversation au volant d'une auto.

Les appareils auditifs réguliers amplifient les sons, d'où qu'ils viennent. Les appareils MAICO munis d'un système de microphone directionnel patenté (*) sont dessinés de façon à assurer aux sons pénétrant l'appareil par le devant une amplification supérieure à celle donnée aux sons provenant du côté ou de l'arrière. Si la grande majorité des gens ont prouvé à l'enquête qu'ils entendaient mieux parce que les sons nuisibles étaient réduits, peut-être pouvez-vous obtenir le même avantage. Ne vous contentez pas de notre parole. Après avoir consulté votre médecin ou votre audioliste bien entendu, venez nous voir pour une expérience de n'importe quel de nos 4 modèles MAICO directionnels et décidez vous-même.

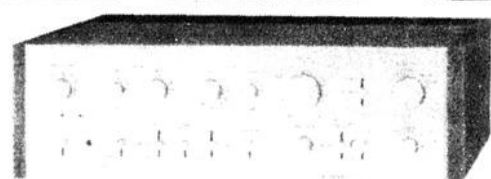
MAICO
Pierre-H. Bergeron & Associés
Service Auditif Maico Inc.

LEVIS — 3, AVENUE BÉGIN TEL. 837-4458
QUÉBEC — 815, CÔTE D'ABRAHAM TEL. 529-9325
RIVIERE-DU-LOUP — 21, RUE VERBOIS TEL. 862-4971
ST-GEORGES BEAUCÉ — 635, 12ème RUE TEL. 228-2970
TROIS-RIVIERES — 867, RUE DE FOIX TEL. 379-5715
CHICOUTIMI — 295, RUE MONTCALM TEL. 543-3483

PIONEER



SX-939



SA-9100

STEREO PROFESSIONNEL

Pour disco-mobile, hôtel et discothèque et particulier aimant la stéréo 100%



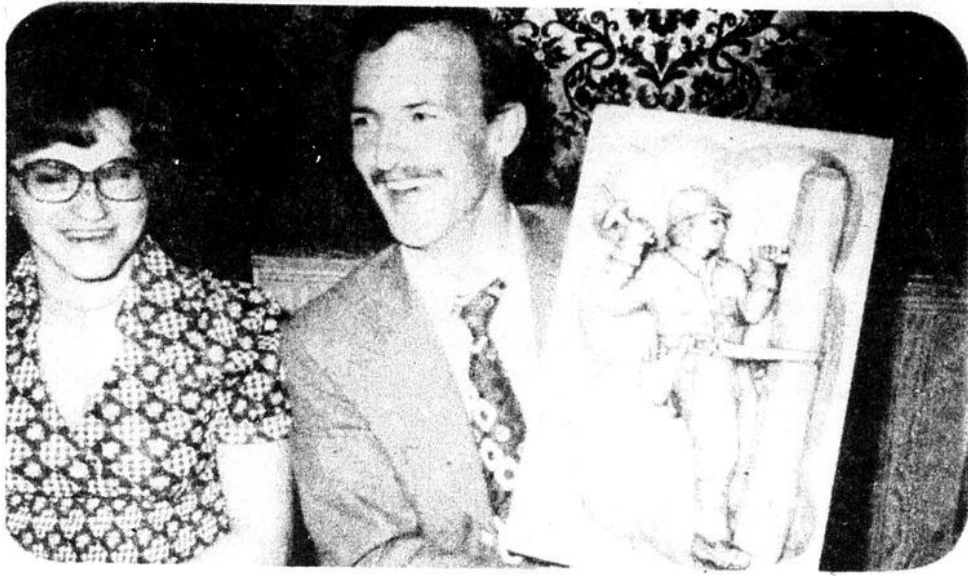
PL-12D

Distributeur stéréo professionnel

ABC ELECTRONICS Inst. Inc.

117, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny

248-1267



DEPART DE MONTMAGNY VERS SEPT-ÎLES.— Lors de son transfert de Montmagny à Sept-Îles, M. Rosaire Simoneau a reçu récemment de la part de ses confrères de la compagnie Québec-Téléphone à Montmagny, cette magnifique sculpture produite par Marcel Guay, de St-Jean Port-Joli. M. Simoneau, qui apparaît ici avec son épouse, a oeuvré pendant quelque cinq années dans divers organismes à Montmagny. [Photo tirée de l'Hydro-Presse]

L'autorisation de construire est donnée au CLSC de L'Islet-Sud

(Mme L. Flaman)— Le conseil exécutif des ministres a adopté le 18 décembre l'arrêté en conseil qui porte de \$400,000. à \$900,000. dollars le coût total de construction du centre local de services communautaires

incluant les travaux de construction, les équipements, les honoraires professionnels et toutes les contingences. Le président de la Corporation provisoire, M. Raymond Coulombe, et le directeur, M. Elisee Vaillancourt, sont au-

torisés à conclure le contrat avec le plus bas soumissionnaire: Charles Roy Ltée, de Ste-Foy, au montant de \$763,419.

Lors de l'assemblée de la corporation du 23 décembre, il a été proposé d'établir certains services comme l'intégration des soins à domicile qui nécessite l'emploi de trois infirmières, une structuration plus formelle du service d'information et la continuité du service d'action communautaire.

Si ces postes sont alloués par le ministère, la Corporation devra louer de nouveaux locaux en attendant la construction.

Un accident fait un blessé sur la route 20

(J.P.O.)— Un accident, faisant un blessé, s'est produit sur la route 20 à la hauteur de St-Philippe vendredi le 27 décembre.

L'accident est arrivé vers 2.00 heures de l'après-midi lors d'un dépassement. La chaussée était glissante à ce moment et la voiture de l'automobiliste qui dépassait a capoté. Ce dernier, originaire du Nouveau-Brunswick, était seul dans son automobile. Il a été blessé assez gravement.

Il s'agit là du seul accident majeur signalé par les agents de la Sûreté du Québec de St-Pascal et de St-Jean Port-Joli durant le congé de Noël. Les vols ont cependant été nombreux dans le secteur de St-Pascal. On a, par exemple, volé un manteau de fourrure d'une valeur de \$650.00 et une scie mécanique de \$250.00. Le presbytère de St-Joseph de Kamouraska s'est également fait extorquer une somme de \$450.00.

Selon un agent de la Sûreté de St-Pascal, le congé de Noël a connu un rythme de vols égal à un par jour.

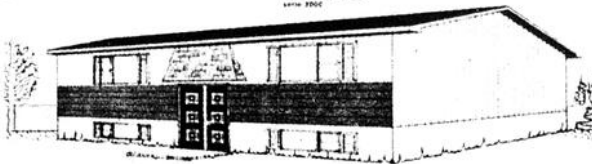
ÉDOUARD FORGUES

ENTREPRENEUR GENERAL

70 Boulv. Blais ouest
Berthier sur Mer Tél.: 259-7937

Vendeur des maisons fabriquées

en usine **HABITEC**
2000
vous offre le modèle
APOLLO



au prix de **\$13,900.00**

Assemblée des producteurs de pommes de terre

(J.P.O.)— C'est mercredi le 18 décembre à La Pocatière que se tenait l'assemblée générale annuelle du syndicat des producteurs des pommes de terre de la Côte-du-Sud. A cette occasion, on a procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration pour l'association.

M. Louis-Marie Gagnon, de Notre-Dame du Portage, a été élu président, tandis que M. Gerald Drapeau de Kamouraska occupera la fonction de vice-président. M. André Thériage, de La Pocatière, agira comme secrétaire.

Les cinq autres administrateurs élus sont MM. Raymond Michaud (Kamouraska), Valmor Michaud (St-André), Jean-Paul Bour-

gault (St-Pamphile), Benoît Beaulieu (St-Germain) et Gérard Tremblay (La Pocatière).

Le nouveau conseil d'administration aura le mandat de remettre à jour la liste

des producteurs des pommes de terre de la région, de faire du recrutement et de participer aux travaux qui auront pour but la mise sur pied d'un plan conjoint dans ce secteur de production.

POURQUOI PAYER PLUS CHER!

AVANT D'ACHETER VENEZ NOUS VOIR



JACQUES GODBOUT AUTO ENR.



ST-PAUL EST, MONTMAGNY TEL: 469-2835

Maison de l'avenir
mobile et sectionnelle
oduline

Essence "Sans" Plomb
disponible

Moduline
Maison mobile
et sectionnelle.

Vous pouvez visiter tous les jours de la semaine, les modèles 1975

40% DE RABAIS

Après l'inventaire et au début de l'an nouveau, nous vous offrons, avec nos Meilleurs voeux de Bonne et Heureuse Année,

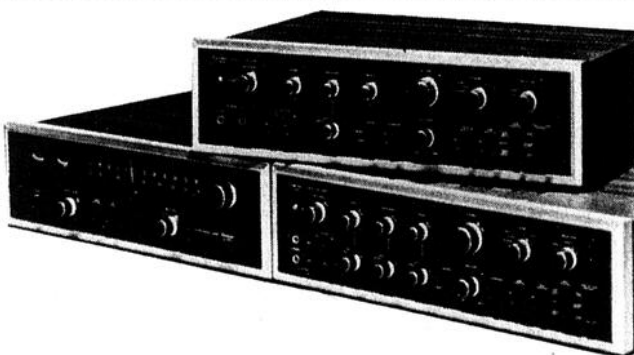
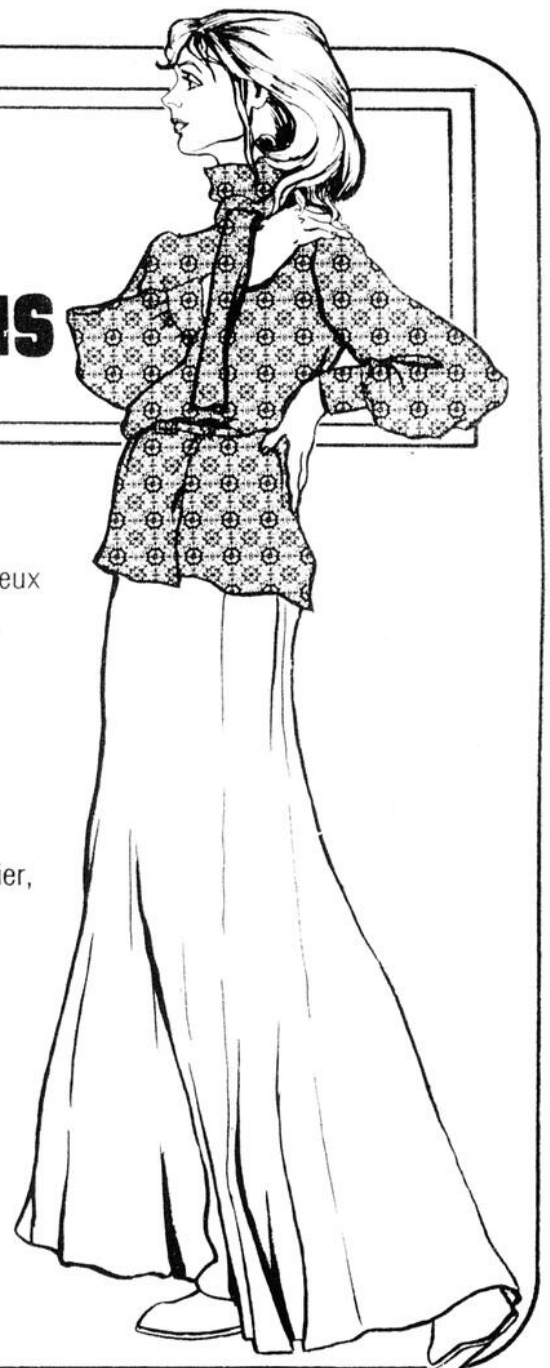
40%

de rabais sur nos robes, jupes, blouses et foulards, étiquetés en JAUNE!

A compter de 1 hre, le 2 janvier, pour trois jours!



Les Galeries Montmagny 248-4551



DISTRIBUTEUR

Sansui

A B C ELECTRONICS
Inst. Inc.

117, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny
248-1267



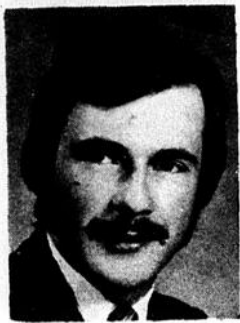
STEREO PROFESSIONNEL

Pour discomobile-hôtel et discothèque



Garantie de 5 ans complet sur les pièces.
Garantie de 3 ans sur la main d'oeuvre.

Sansui



Connaissez-vous bien la CHIROPRATIQUE?

Par Denis R. Paris
Docteur en Chiropratique

LA COLONNE VERTEBRALE: STRUCTURE VITALE

La colonne vertébrale est une merveille de force et de souplesse. Elle peut supporter jusqu'à plusieurs centaines de livres et en même temps garder une flexibilité qui lui permet d'accomplir des mouvements dans toutes les directions imaginable. Cette habilité lui est rendue possible par la diversité des articulations et l'élasticité des tissus qui constituent son anatomie. La colonne est composée de 24 segments mobiles appelés VERTEBRES, entre lesquelles un coussinet, le disque est interposé pour servir de ligament qui les rattache d'une part mais aussi d'amortisseur qui leur permet d'absorber les coups auxquels elles sont exposées.

Sur le plan vertical, la juxtaposition des vertèbres donne à l'intérieur de la colonne l'aspect d'un tube qu'on appelle le canal rachidien. Ce canal a pour fonction d'encaver et protéger la moelle épinière qui s'y prolonge à partir de la base du cerveau jusqu'au sacrum. La moelle épinière est le cordon nerveux central de l'organisme; elle met par paire, entre chaque vertèbres des faisceaux de nerfs qui se ramifient à l'infinie pour aller rejoindre tous les organes, tissus et cellules.

Ces faits anatomiques prouvent qu'il existe une relation physiologique très étroite entre le cerveau et les différents organes, relation essentielle au bon fonctionnement de l'organisme. Toutes les cellules du corps, en effet, sont en contact permanent avec le cerveau par le moyen du circuit neuro-électrique établi par le système nerveux. Et lorsqu'il y a obstruction quelque part sur le circuit par le déplacement des vertèbres, il y a automatiquement diminution ou arrêt de l'influx nerveux sur son parcours. Cela cause des dérangements dans la fonction des tissus à la périphérie, désordre qui se traduit par la maladie.

Denis R. Paris d.c.



PRESENTATION DE LA DECORATION DES FORCES CANADIENNES.— Le major Raymond Thériault épingle la décoration des Forces canadiennes sur son frère le caporal Luc Thériault, de l'Islet-sur-Mer. Le major Thériault est commandant de l'unité d'enquête spéciale des Forces Armées à la base de Montréal, tandis que son frère est technicien en trafic. Les militaires Thériault sont les fils de M. Armand Thériault de l'Islet-sur-Mer. [Photo des Forces Armées Canadiennes]

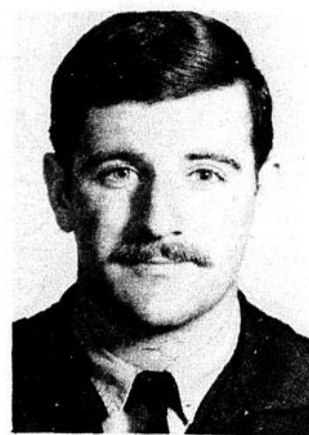
\$306,420 pour l'épuration des eaux-vannes à L'Islet

(C.M.) Un prêt de \$306,420 permettra d'aménager des égouts collecteurs et un déversoir sur environ 10,100 pieds courant, deux stations de pompage, et une conduite principale sous pression de

500 pieds à L'Islet-sur-Mer. La Société centrale d'Hypothèques et de Logement a annoncé le 20 décembre dernier l'approbation de ce prêt, en même temps qu'un autre de \$52,295 accor-

dé à la Municipalité de Cap-aux-Meubles, aux Iles-de-la-Madelaine, qui aidera à agrandir un réseau de captage des eaux-vannes.

Le communiqué émis à cet effet par la Société centrale d'Hypothèques et de Logement précise que ces prêts pour l'épuration des eaux-vannes sont consentis en vertu de la Loi nationale sur l'Habitation pour des termes pouvant aller jusqu'à 50 ans. Le montant de ces prêts peut s'élever aux deux tiers des coûts estimatifs des travaux.



AU SERVICE DE LA PAIX.— Le Capitaine Denis Morin est présentement affecté avec la Force d'Urgence des Nations-Unies au Moyen-Orient, cantonné à Ismailia en Egypte. Son emploi est le suivant: Commandant-adjoint de la Compagnie d'Entretien. Le Capitaine Morin, originaire de Montmagny, est le fils de M. Lucien Morin domicilié à 115 rue de l'Anse à Montmagny.

L'équipe du mouvement Guide à La Pocatière

Le Guidisme à La Pocatière se porte bien. S'il connaît des jours enrichissants, c'est bien grâce à une équipe dynamique attentive et dévouée.

Quatre unités existent: Deux rondes d'environ 50 fillettes de 8 à 11 ans; 1 compagnie de 15 adolescentes de 11 à 14 ans et un groupe de 12 Kamssocks âgées de 15 à 17 ans.

Les animateurs de ces différents groupes sont:

1ère ronde: Notre-Dame de Fatima

Cheftaine: Mme Monique Samson; Assistantes: Joanne Saucier, Mme Francine Lagacé, Suzanne Raymond.

4e ronde: Les Fleurs du Soleil

Cheftaine: Nicole Pelle-

tier; Assistantes: Mme Françoise Gagnon, Soeur Anne-Marie Marquis, Joanne Hudon, Louise Beaulieu.

1ère Compagnie [Guides]

Cheftaine: Soeur Colette Boiscclair; Assistantes: Nicole Couture, Louise Bélanger, Chantal Lebel, Lucie Gendron.

Le groupe Kamssock (mot montagnais signifiant: au-delà des rochers) est animé par Denise et Clément Du-

four. L'abbé Jacques Lajoie, aumônier, complète cette équipe.

Nos meilleurs vœux vous accompagnent. Merci à tous!

Le Comité Protecteur par Louise Dupont, sec.

EATON
à Montmagny
composez: 248-0205

Dans le local de la

Quincaillerie **Gammacolor** & nr

119, St-Jean Baptiste Est, Montmagny 248-3743.

MARCEL FORGUES Prop. Entrepreneur Peintre.

Téléphone 246-5610

SERGE COLLIN ENR.

TUILE DE CERAMIQUE - TAPIS - TAPISSERIE
POSE ET REPARATION

R. R. No. 2 Cap St-Ignace Qué. G0R 1H0

Les Forces armées canadiennes

Pour votre formation personnelle
vers un meilleur avenir

Si vous êtes âgé de 17 à 24 ans et désirez un avenir plein de satisfaction, venez voir ce que vous offrent les Forces armées canadiennes.

Vous avez peut-être les qualifications nécessaires pour être accepté sur l'un des nombreux programmes de formation d'officiers ou la possibilité de suivre un cours d'apprentissage pour les hommes ou femmes de métier.

Venez nous rencontrer pour discuter des possibilités d'acceptation vers un avenir intéressant et bien rémunéré.

De plus amples renseignements vous seront fournis en allant visiter votre conseiller au Centre de la Main d'Oeuvre du Canada ou en communiquant directement avec nous au Centre de Recrutement, ou en venant nous rencontrer lors de notre passage à:

MONTMAGNY Au Centre de la Main d'Oeuvre du Canada, de 10h30 à 14h30 le 7 Janvier.

**CENTRE DE RECRUTEMENT
DES FORCES ARMEES**

1048, rue St-Jean
Québec, P.Q. G1R 1R6
Tél.: 694-3636 [Q-9]

Veillez, s'il vous plait, me faire parvenir de plus amples renseignements sur les forces armées.

Nom

Adresse

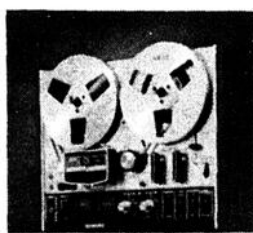
Ville Comté

Scolarité Tél.:

Faites-en votre affaire



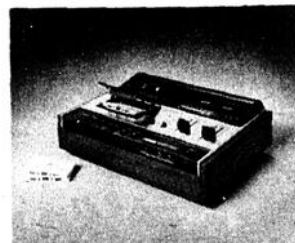
MODELE GX-400D-SS
4 canal [quadraphonic] ou 2 canal [stéréo] Dolby Noise et 4 Tête-Cristal Vitesse 15-7 1/2-3 3/4 3 moteurs et renverse automatique. Fréquence de sortie 20 à 25,000.



MODEL 4000 DB
7 1/2 Tape Deck Fréquence de sortie 20 à 20,000



MODELE GX-46D
Cassette deck, Dolby noise et tête cristal.



Garantie complète de 2 ans sur les pièces et la main-d'oeuvre

Distributeur stéréo professionnel

A B C ELECTRONICS
Inst. Inc.

117, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny

248-1267

Chaussures Normand

vous offre une...

**VENTE à
"UNE CENT"**
Débutant vendredi, le 3 janvier!

**Vous achetez une paire
de bottes ou de souliers
et vous obtenez une autre paire de bottes ou
de souliers, ou une bourse de votre choix!**

Ex.: une botte de **\$29.95 + .1¢** = une bourse de **\$25.00**
gratuitement!

Si vous
désirez un
seul item:

40% sur
tout!

EX.: Botte, rég.: **\$40.00 = \$24.00**

Bourse, rég.: **\$25.00 = \$15.00**

Profitez-en!

Mesdames, Messieurs,
Bienvenue!

**BOUTIQUE
NORMAND
CHAUSSURES**

Ancien local de
la Banque
Provinciale

**130 EST, ST-JEAN-BAPTISTE,
MONTMAGNY
248-0316**



La phytothérapie...

SOUS CETTE RUBRIQUE, DES CONSEILS LES PLUS UTILES CONCERNANT VOTRE SANTE VOUS SERONT DISPENSES PAR UN PHYTOTHERAPEUTE DIPLOME

COMMENT MAIGRIR

Je voudrais tout d'abord faire une recommandation importante à mes lecteurs. Prendre du poids est devenu de plus en plus une obsession.

Devant l'intérêt que les gens portent à leur ligne, on a vu apparaître une quantité astronomique de méthodes, produits, machines, appareils, graines, pilules, etc... vous assurant des amincissements, des réductions de poids quelquefois raisonnables, mais quelquefois aussi relevant de l'escroquerie la plus pure.

Or, sachez-le bien: il n'y a pas de miracle possible. Pour maigrir, il faut obligatoirement réduire le nombre de calories absorbées.

Les gens trop gros s'imaginent à tort que les seuls dépôts gras se trouvent à l'extérieur; malheureusement la graisse envahissante enrobe également les organes internes et entrave leur fonctionnement. La graisse, en recouvrant le cœur, le foie, l'estomac, les reins, gêne leur activité normale. C'est pourquoi Maigrir est si important.

Un mot tout d'abord sur les raisons de l'obésité. En fait, il n'y en a qu'une vraie et les phytothérapeutes sont d'accord à ce sujet: La principale cause de l'obésité c'est un excès de nourriture joint à une insuffisance d'exercice.

Nous avons vu que chaque fois que nous prenons 3,500 calories de plus que le nombre requis par notre corps nous emmagasinons une livre de graisse.

L'hérédité peut jouer un rôle dans certains cas, mais pas un rôle déterminant. Ce qui compte, par contre, ce sont les habitudes alimentaires prises dans la famille.

Votre phytothérapeute vous renseignera sur l'importance de la désintoxication par une médication naturelle et de la façon de maigrir, sans danger pour votre santé!

Gilles Blanchet, Phytoterapeute diplômé
Pour renseignements additionnels, écrivez à:
L'Association Canadienne des Phytoterapeutes,
C.P. 115, Lévis, Qué., (G6V 6N8)



GAGNANTE DU CONCOURS G-BO-MEUBLES.— Sylvie Cloutier de Ste-Perpétue a été l'heureuse gagnante d'un montant de \$300. au magasin G-BO-Meubles St-Pamphile lors de la clôture du concours du «bruit mystère de Noël». Sur la photo, M. Charles-Emile Gagnon, propriétaire du magasin remet le chèque de \$300. à Mlle Cloutier accompagnée du père Noël. (Photo: Martin Gamache)

"AU SUJET DE VOTRE SANTE"

Si vous avez tout essayé et que vos maux persistent, Madame Thérèse Montminy est en mesure de vous conseiller adéquatement en ce qui concerne la MÉDICATION NATURELLE DES LABORATOIRES VACHON.



Mme Thérèse Montminy,
Phytoterapeute,
84, rue St Thomas,
Montmagny, Qué.,
Tel. 248 0487



St-Pamphile engage

un secrétaire-trésorier

(Mme L. Flamand)— La municipalité, dans une séance spéciale du Conseil le 28 décembre, engage M. Yvon Blanchet comme secrétaire-trésorier de la ville.

M. Blanchet possède un baccalauréat en sciences (mathématiques) de l'université de Montréal, un brevet d'enseignement spécialisé (secteur universitaire) de l'école normale Jacques-Cartier; il a passé à tous les stages de l'enseignement, ensuite principal adjoint

pour devenir principal. A l'école polyvalente St-Pamphile, M. Blanchet occupe le poste de principal depuis septembre 74. A temps-partiel, il assumera la tâche de secrétaire-trésorier; la ville engagera aussi très prochainement un secrétaire-trésorier adjoint.

Cette fonction publique fut accomplie par M. Raymond Coulombe durant dix-sept années; il y a un mois M. Coulombe présentait sa démission au conseil municipal pour le 31 décembre 74.



Sur la photo dans l'ordre habituel: la fée des neiges Claudine Leclerc, le Père Noël, Yolande Caron, Marcel Thiboutot, président de la garde paroissiale, ainsi que Mme Thiboutot, l'animateur J.-Paul Gamache, sec. et organisateur principal de cette fête des enfants. A l'arrière-plan, des membres du conseil municipal. [Photo: M. Gamache]

Fête des enfants à St-Pamphile

(Mme L. Flamand)— Dimanche 22 décembre, tous les enfants de St-Pamphile étaient convoqués à la salle municipale pour recevoir le Père Noël. Près de 700 jeunes de 11 ans et moins ont rencontré leur bon ami le père Noël qui a remis, de sa propre main, à chacun un sac de friandises. Les enfants semblaient très heu-

reux de connaître de plus près ce personnage qui symbolise la joie, la gaieté, le bonheur à Noël.

L'initiative de cette fête a été prise par les membres de la garde paroissiale de St-Pamphile. Les commerçants de la ville ainsi que la municipalité ont collaboré financièrement à cette fête.

AVEZ-VOUS DES PROBLEMES DE SANTE?



Monsieur Gilles Blanchet
Phytoterapeute Diplômé,
C.P. 181, Tourville,
Cte L'Islet, Qué.,
Tel: 359-2025
Membre de L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PHYTOTHERAPEUTES.



Si vous avez des problèmes de santé, un phytoterapeute diplômé vous conseillera adéquatement en ce qui concerne la médication naturelle des LABORATOIRES VACHON et vous renseignera sur la manière d'adapter cette médication à vos différents maux.

Avis aux propriétaires d'étalons du Québec

Québec - Les autorités du ministère de l'Agriculture du Québec rappellent à tous les propriétaires d'étalons la nécessité, pour eux, de se conformer à l'article 14, section 11, de la Loi sur la protection sanitaire des animaux, qui concerne la surveillance des étalons.

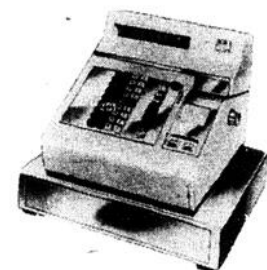
C'est ce que vient d'annoncer M. Conrad Bernier, secrétaire du Comité de surveillance des étalons, qui a de plus précisé que, en vertu de cet article, tout propriétaire d'étalon destiné à la reproduction doit en faire la déclaration au Comité de surveillance des étalons, à l'adresse suivante:

Comité de surveillance des étalons
A-S de M. Conrad Bernier, secrétaire
200 A Chemin Ste-Foy,
Québec 6, G1A 1E4

LOUEZ DE bellavance Inc. CETTE CAISSE ENREGISTREUSE

pour seulement

\$2.22 par jour



- fait votre comptabilité
- produit la facture du client
- évite les erreurs d'addition
- évite la fraude
- procure des statistiques vitales par ses départements
- compile tous les chiffres pour le rapport de taxe
- permet de servir les clients plus rapidement

VENTE REPARATION SERVICE

bellavance Inc.
Galeries Montmagny,
(418) 248-3877

OUVERT

M. Gérard Fortin
prop.

FORTIN GAZ-BAR

A MONTMAGNY
Chemins des Poirier
248-5844

24 HRES

A LEVIS
200 Rte Kennedy sortie
St-Georges Sud.
833-3784

PRIMES GRATUITES AVEC ACHAT



FÊTE DE NOËL A STE-APOLLINE.— Des bénévoles membres du Cercle des Fermières ont préparé cette année encore la grande Fête de Noël, le 25 décembre, pour les enfants de Ste-Apolline. Les jeunes avaient le visage rayonnant de voir apparaître le Père Noël avec son gros sac rempli de friandises. Il fut tiré au hasard un bas de Noël géant qui fut gagné par Guy Guillemette, fils de Fernand, qui apparaît sur la première photo. C'est la troisième année consécutive que le Père Noël a le plaisir de rencontrer ses petits amis de Ste-Apolline. Peut-être reviendra-t-il encore l'an prochain; à vous les jeunes de le lui demander d'avance car il a beaucoup à faire cette journée-là. Sur la deuxième photo, le Père Noël s'adressait à la foule réunie à la grande salle; il posait des questions aux enfants présents et c'est Marcelle Blais qui a eu la bonne réponse; elle est ici photographiée avec le Père Noël. Le Cercle des Fermières de Ste-Apolline remercie tous ceux et celles qui de près ou de loin ont travaillé bénévolement au succès de cette Fête. L'arbre de Noël et les décorations ont créé une belle ambiance de Noël; merci aux marchands et aux différents mouvements tant paroissiaux que de l'extérieur. En un mot: merci à tous. (La secrétaire)



Les coûts d'installation pour la livraison du lait en vrac valent-ils la peine d'être assumés?

Il y a déjà quelques mois que les entreprises laitières de transformation de la région Côte du Sud ont fait parvenir un avis à leurs producteurs fournisseurs de lait et crème qui expédient sous forme de bidons. Le transport de leur produit ne sera plus garanti à compter du 1er avril 1975. On sait que ces avis légaux de 6 mois rencontrent les exigences de la convention intervenue entre la Fédération des Producteurs de Lait Industriel et les entreprises de transformation des produits laitiers.

Déjà plusieurs entreprises à travers la province de Québec se sont prévaluées de cet article de la convention pour diverses raisons, entre autres la rentabilité, tant à l'usine de transformation que chez le producteur, le volume étant ce principal facteur de rentabilité. Actuellement les producteurs de lait ou crème situés dans les comtés de Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse et Dorchester qui expédient sous forme de bidon représentent moins de 3% du volume de lait reçu par leur usine normalement attirée.

Les distances sont grandes à parcourir, ce qui augmente considérablement le coût du transport et en plus, la qualité du lait s'en fait sentir. C'est ainsi que l'on constate des différences d'au delà de .60 le cent livre de lait entre les deux modes de transport. A ce rythme, le producteur paie les frais

de l'installation sous forme de transport onéreux et en réalité après quelques années il n'a rien changé pour améliorer son sort.

A l'usine, pour un volume aussi restreint, est-il justifié de conserver cet espace à la salle de réception de maintenir en bon état laveuse et balance à bidons, de défrayer les coûts de main d'oeuvre de l'achat des produits chimiques de lavage, de vapeur utilisée etc.? Il s'avère que le .10 cent du 100 livres de lait retenu actuellement pour ces fins est loin d'être suffisant.

L'approvisionnement de bidons neufs ou en bon état est un autre facteur qui incite l'entreprise à s'inquiéter de la situation actuelle et de ce qu'elle sera demain étant soucieuse de faire un produit de première qualité.

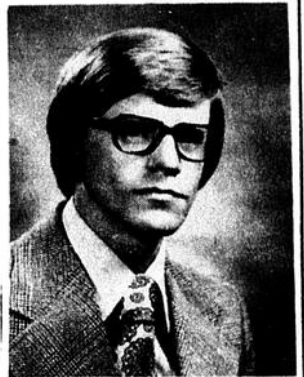
Les producteurs concernés, face à cette situation, ont à prendre une décision et quelle décision doivent-ils prendre, s'organiser au vrac ou s'orienter vers un autre genre de production? C'est pour cette raison que le Syndicat des Producteurs de Lait Industriel de la Côte du Sud rencontre ses membres, par petits groupes de 10 à 15 producteurs, afin d'apporter le plus de lumière possible à cette situation et de pouvoir dialoguer davantage avec chacun d'eux qui a son cas particulier, tel que: L'âge du

producteur, la relève de ce dernier, le volume de production, la possibilité d'expansion, la laiterie de ferme, l'électricité, le chemin de ferme, l'achat du bassin réfrigérant.

La Fédération des Producteurs de Lait Industriel a travaillé en collaboration avec d'autres organismes agricoles pour établir une politique d'aide aux producteurs pour adoucir les frais de transition du bidon en vrac. C'est ainsi que le Ministère D'Agriculture a annoncé une aide financière qui peut atteindre jusqu'à \$800.00 par producteur. L'assurance d'un revenu plus élevé au 100 livres de lait par économie du taux de transport, prix plus élevés par des livraisons sous forme de vrac, refroidissement et conservation meilleure pour obtenir le maximum du prix pour la qualité du lait, les coûts d'installation valent-ils la peine d'être assumés?

Autant de questions, autant de réponses qui feront pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Dans ces circonstances d'évolution, notre travail d'information est que chacun des producteurs concernés puissent prendre sa décision avec le plus de connaissances possibles, pour son bien-être et celui de sa famille.

CHANGEMENT D'ADRESSE



**Me Hervé Lamonde
NOTAIRE
St-Pascal**

Me Hervé Lamonde, notaire, avise la population de Ville St-Pascal et des environs qu'à compter du deux [2] Janvier prochain, son bureau sera désormais situé au 585 Rue Blondeau à St-Pascal [Tél: 492-6240].

Me Lamonde profite des circonstances pour remercier sa distinguée clientèle de l'encouragement manifesté qu'elle a bien voulu lui accorder et lui souhaite ses meilleurs vœux à l'occasion de l'an nouveau.

**LA CIE
FERLAND &
BEGIN LTEE**

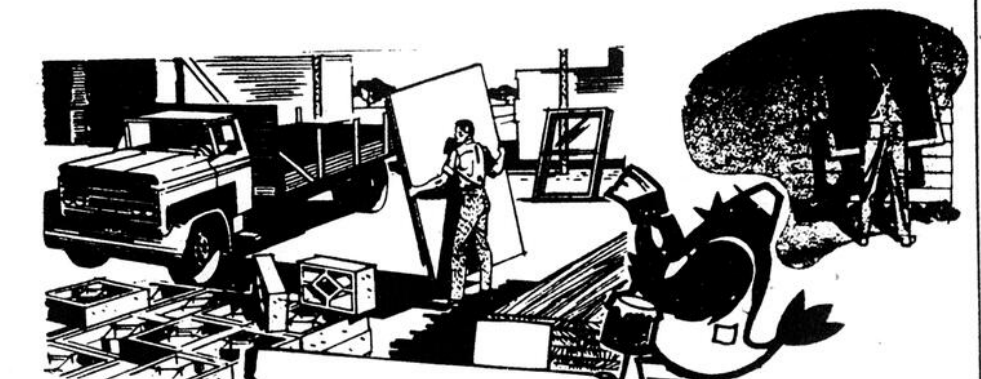


Bureau: 625-6411 René Bêgin Rés: 625-2361

**INTERNATIONAL
HARVESTER
FRANKLIN Skidder
BARKO Loader**

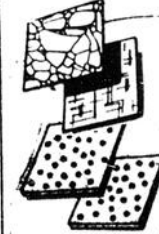
**Vendeur:
Germain Ayotte**

**Ville Lac Etchemin,
Ctê Dorchester**



SPECIAL DE DECEMBRE

Bois 2po X 3po→8 pieds 118.00 du mille pieds
2po X 4po→8 pieds 125.00 du mille pieds
Porte de chambre
NO 2 massonite 30 et 32 pouces \$4.50
Venir Peuplier 1/4 pouce 4.30 la feuille

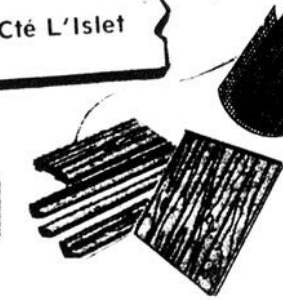


BOIS de CONSTRUCTION J.-GUY

CHENARD

Matériaux de Construction
Agent: Peinture National

St-Roch des Aulnaies, Ctê L'Islet
Tél: 354-2396



pourquoi pas chez-nous?

1975



- | | | |
|-----------------------------|--------------------|--------------------|
| -Boutique Axe | -Mode Sésame | -Le Savetier |
| -Casse-croute Chez Ti-Toine | -Décor Arcade | -Jean-Yves Normand |
| -Jean Grenier | -Le Bazar | -L'Oie Blanche |
| -Brasserie La Braoule | -Salon chez Audrey | -Boutique J. |
| -Librairie Montoise | -Provigain | -Régie des Alcools |
| -Accomodation Têtu | -Bellavance | -Peoples |
| -Chez Bybiane | -Mari-elle | -Canadian Tire |

**L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES
MONTMAGNY VOUS
SOUHAITE UNE BONNE
ET HEUREUSE ANNEE**



Super Vente

★ ★ ★
de janvier
★ ★ ★

Commencant le jeudi 2 janvier, à 1 hre P.M.

BLOUSES POUR
DAMES

4.95

MANTEAUX

Pour dames et jeunes filles

20% à 50%

ENSEMBLES DE SKI
DAMES

Gr. 5 à 13 ans

30%

CAGOULES DE SKI
DAMES

S-M-L et demi-taille
38 à 44

9.95

PANTALONS POUR
DAMES

9.95

PANTALONS
VELOURS POUR
DAMES

30%

GILETS POUR
DAMES

4.95

CHAPEAUX
FOURREURS POUR
DAMES

PANTALONS
TOILETTE HOMMES

20%

LOT DE CHEMISES
DE TOILETTE A
PRESSAGE
PERMANENT
HOMMES

3.99

SOULIERS POUR
HOMMES

9.95

GILETS SKI POUR
HOMMES

1/2 PRIX (50%)

JEANS POUR
HOMMES &
GARCONS

3.99

PANTALONS
VELOURS
CORDUROY
HOMMES &
GARCONS

3.99

...ET PLUSIEURS
AUTRES
SPECIAUX
EN MAGASIN!

**J.-B.
COUILLARD**
ENR.

"Plan mise de Côté"

231, Ave de la Gare,
Montmagny

248-1731



CHARGEX

La voix du peuple

Au Ministre de l'Éducation

M. le Directeur

J'aurai toujours 8 cents pour une lettre et tant que je serai en vie j'écrirai pour réclamer justice.

Avez-vous entendu ce ministre à la T.V. dire aux jeunes parce qu'ils réclament leur dû de toute sorte et sont matures beaucoup plus que bien des adultes, et je suis sûr que beaucoup d'entre-eux seront plus honnêtes que bien des hommes d'aujourd'hui qui ne respectaient pas l'autorité etc.?

Quand je pense que tous ces beaux mots ou belles phrases, tel que la Belle Province, le drapeau, les mètres et les heures ont été imposés par des hommes qui gagnant plus de \$20,000 par année et il y a de quoi trouver de belles phrases avec un salaire pareil, mais quand il s'agit de justice, car pour être honnête une personne doit avoir de l'argent pour vivre décemment, pour les bourses tous les jeunes devraient en avoir pour se payer une vie convenable et manger à leur faim.

J'en ai connu moi qui après avoir travaillé tout un été se gardent seulement \$5.00 par semaine pour se payer un Hot-Dog et un pepsi à leur fille qui avaient accumulés 650.00 et perdu leur bourse, ils en reçurent une de \$50.00 et avec ce même argent de septembre à juin payer une chambre \$18.00 par semaine pas nourris et le père trouver l'argent pour se payer un char dans les milles dollars mais qui ne pensaient pas un instant que son garçon crevait de faim avec ce montant car même avec les cours payés ils ont toujours quelque chose à payer. C'est encore la mère qui en se privant envoyait un \$20.00 en cachette pour l'encourager ce brave jeune homme, et on nous demande pourquoi aujourd'hui les femmes ne veulent plus d'enfants. Cessez S.V.P. de faire les aveugles et regardez dans les familles, qui se privent de tout, tout le temps et pourquoi aussi la femme sort

du foyer, si elle ne se plaint pas, c'est qu'elle sait que ça ne donne rien de se plaindre, qu'on a que des sourds pire que les vrais.

Combien de pères se privent pour les siens, auto, moto, club, vacances on se permet tout et même par le mariage une servante garantie à la vie car c'est même vu, on ne peut oublier le contrat et on sait le reste. J'espère au moins que les jeunes d'aujourd'hui en auront assez vu pour donner justice à la femme en améliorant le mariage. Si Napoléon était grand dans son temps, on pourrait se passer de ces lois aujourd'hui car l'heure de l'avion et des milliers de char, sur nos routes vous constaterez qu'il est désuet, c'est pas le mariage lui-même qui est mauvais, mais c'est la loi.

Que la femme soit mise sur le même pied que l'homme C.A.D. rente du Québec, comme travaillante car j'espère que vous ne pensez pas qu'on a rien à faire pour donner une chance à ces femmes après 30 à 40 années de dévouement, d'avoir autre chose que de belles funérailles. Si vous ne me croyez pas, pensez seulement à la plupart des hommes au mariage et vous conviendrez, ils ont pas mal moins de \$ et pour nous les mères qui avons des filles pourquoi se contenter de popoter et tricoter quand on pourrait améliorer leur avenir si on les amies, c'est ainsi qu'on leur prouvera il s'agit pas de partir en guerre contre l'homme mais d'améliorer notre condition, me comprenez-vous, si ma langue vous suffit pas je vous dirai en anglais, pour celle qui se trouve bien ainsi ayez au moins l'obligeance de seconder les autres, c'est ainsi que vous prouverez que vous aimez vraiment votre prochain. J'espère M. le ministre que vous pensez pas qu'on est rien que bonne à faire des petits, car après les avoir formés et élevés, notre tête est encore bonne pour aider nos semblables.

Merci!

Mme Cécile Martineau

Croc-l'oeil

FILLES D'ISABELLE DE L'ISLET— Les filles d'Isabelle du Cercle Notre-Dame de Bonsecours de L'Islet sont priées de prendre note que leur assemblée mensuelle aura lieu lundi le 6 janvier 1975 à 8 heures, à la salle des Chevaliers de Colomb de L'Isletville. Que chacune se fasse un devoir d'être présente à cette première assemblée de la nouvelle année.

TEMOINS DE JEHOVAH— La terre va-t-elle devenir un beau paradis dans notre vivant? Quel est vraiment le dessein de Dieu pour notre planète? M. André Picard va répondre à ces questions dans son discours intitulé «Le Messie de Dieu qui a un Dessein Éternel» à 9h.30hrs dimanche matin le 5 janvier, à 16, de la Rivière Nord, Montmagny. ce même discours sera donné à 2h.30 hrs dimanche après-midi chez M. Denis Martin au 3ième rang ouest à La Pocatière. Tous sont bienvenus.

TOURVILLE— La soirée de clôture des activités de la Garde paroissiale de St-Clément de Tourville pour l'année 1974, aura lieu le 31 décembre, ce soir, à 8 heures. Il y aura alors un orchestre populaire et permis de la Régie. Bienvenue à tous ceux et celles qui ont plus de 18 ans.

Maurice Pelletier, publiciste.

ST-ADALBERT— 11 janvier, grand souper traditionnel des Rois à la salle du couvent St-Adalbert. 5 hrs, messe dominicale suivi du souper à 6 heures. De nombreux prix de présence seront attribués, les artes sont en vente à la porte. Permis de la Régie.

OCTROI D'UN CONTRAT A SINTRA INC— Le député du comté de Kamouraska-Témiscouata, M. Jean-Marie Pelletier, annonçait récemment que le ministère des Transports a accordé un contrat de \$90,740.54 à la firme Sintra Inc. de Montmagny pour la pose d'un enrobé bitumeux sur divers chemins dans différentes municipalités de ce comté. Ces travaux couvriront une longueur de 3.79 milles.

RECTIFICATION— L'Association Holstein-Friesian du Canada, Section du Québec, s'excuse auprès de M. Alfred Boulet, de St-François de Montmagny, pour l'erreur de traduction concernant un texte relatif à une de ses vaches nommée Trenta-Brae Rock Karen. Cette Holstein, propriété de M. A. Boulet de St-François de Montmagny, fut élevée par Percy Buchanan, Norwood, Ontario. Elle a produit à l'âge de 5 ans, 25,029 lbs de lait, 4.02% en 305 jours. Karen est une fille de Seiling Rockman.»

ST-PIERRE— Une soirée récréative organisée par la Garde paroissiale de St-Pierre de Montmagny au profit de cet organisme aura lieu ce soir, mardi le 31 décembre à 8 heures 30, à l'école Centrale de St-Pierre. Toute la population est invitée; il y aura orchestre et permis de la Régie.

APPUI A L'INDUSTRIE DU TEXTILE— Le ministre de l'Industrie et du commerce, M. Guy Saint-Pierre, a annoncé tout récemment qu'il appuyait les demandes d'aide mises de l'avant par l'industrie textile du Québec. Il a affirmé que le Québec favorisait la libéralisation du commerce international et la réduction des barrières tarifaires ou non tarifaires, mais que dans le cas des textiles il ne voyait pas nécessairement d'un bon oeil des mesures qui ont des répercussions immédiates sur l'emploi au Québec. Le ministre a ajouté que des fonctionnaires québécois poursuivaient des rencontres avec leurs homologues fédéraux afin d'étudier la possibilité d'une aide ponctuelle apte à soutenir ce secteur.

Bonne et
Heureuse
Année

Pour une conception chrétienne du journalisme

par Jean-Paul OUELLET

Du 18 au 24 novembre, avait lieu, à Buenos-Aires, le congrès catholique mondial de la presse. Cette manifestation était organisée par l'UCIP et avait comme thème «L'éthique dans le journalisme». 250 délégués-représentants alors 36 pays participants.

A cette occasion, l'abbé Odilon Hudon, responsable du service des communications sociales du diocèse de Ste-Anne, a été choisi comme délégué. Nous l'avons rencontré et il nous a fait part des principales idées émises par les participants au congrès.

Disons tout d'abord que le congrès n'a pas fixé de code d'éthique journalistique, mais qu'il a plutôt voulu tracer des pistes d'étude et poser des points de vue généraux.

L'idée majeure qui est ressortie est qu'une conception chrétienne du journalisme implique que le journaliste s'inspire des valeurs de l'évangile dans son travail: amour et promotion de l'homme, défense des plus faibles et de ceux qui n'ont pas de voix.

Ainsi, son travail comporte deux volets: la cueillette des faits et le commentaire des événements. Pour la cueillette des faits, le journaliste doit le faire avec

honnêteté. Quant à l'analyse et au commentaire, il doit, en tant que chrétien, porter attention aux plus faibles.

Le journaliste est apparu aux congressistes comme étant celui qui révèle la vérité quotidienne à une société. Il constitue en quelque sorte l'intermédiaire entre son public et le monde complexe. Il s'efforcera donc de présenter les événements de façon à ce que le lecteur comprenne et qu'il puisse porter un jugement.

Sur le plan sociologique, l'information est un service, car elle permet la communication sociale et une meilleure connaissance de la vie d'une communauté. Le journaliste est donc au service du lecteur.

Au plan politique, celui-ci est la conscience critique de la société et en quelque sorte, un gardien de la démocratie. Il doit donc rester à l'écart d'intérêts financiers, ou autres, afin de conserver son indépendance.

Interrogé, à savoir si sa participation au congrès influencerait son travail, l'abbé Odilon Hudon a dit que celui-ci avait fait naître certaines interrogations chez lui. Par exemple, il tentera, à l'avenir de favoriser la prise de parole du lecteur à l'intérieur du journal «L'INTER».

La Municipalité de Ville de St-Pamphile recherche un:

Secrétaire-trésorier adjoint

FONCTION:

Correspondance, comptabilité, travail de bureau, perception des taxes, etc.

QUALIFICATIONS:

Technicien en administration, ou expérience pratique en administration et en comptabilité.

Emploi à plein temps

Salaire à discuter

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande par lettre et curriculum vitae avant le 15 janvier 1975 à l'adresse suivante:

Jacques LeBlanc, maire
C.P. 458,
Ville de St-Pamphile,
P.Q.

NOUVEAU

Avis aux industriels et entrepreneurs.



ATELIER DE DESSIN

St-Rock Des Aulnaies
Clément Morneau Prop.
Technicien en Dessin Mécanique

—DESSIN INDUSTRIEL
—LAYOUT D'AMENAGEMENT D'USINE
—CONCEPTION MECANIQUE
—DESSIN D'HABITATION RENOVATION ETC.
JOUR & SOIR TEL: 354-7729

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE-COURRIER

pour une période de ans

Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

Canada \$8.00 pour 1 an
14.00 pour 2 ans
E. Unis \$15.00 pour 1 an

RETOURNEZ A:

PEUPLE COURRIER
55, rue de la Fabrique,
Montmagny, Qué.

LA JOLIE QUÉBÉCOISE

109 EST, ST-JEAN-BAPTISTE MONTMAGNY 248-4834

Super VENTE

Commencant le
31 décembre
1974

D'HIVER

Lot de **GILETS**
assortis
ESCOMPTE DE

25%
ET PLUS

PANTALONS de lainage et tweed
5 à 13 ans

40% +

JUPES
longues et courtes

1/2 PRIX

ROBES LONGUES
COURTES
LONGUETTES

40% +

Jeans

GWG

26 à 34
Rég. 17.95

9.97

MANTEAUX

Cuir, Suède, Drap 5 à 15
ans
Réduit de

50% ET PLUS

Pantalons
Corduroy

Assortie de couleurs 5 à 13
ans
Rég: 13.95 à 16.95

7.97

ET PLUS

Lot de
BLOUSES

assorties
5 à 13 ans

25%
ET PLUS

BOURSES

40%

Ensembles
pantalons

5 à 13 ans

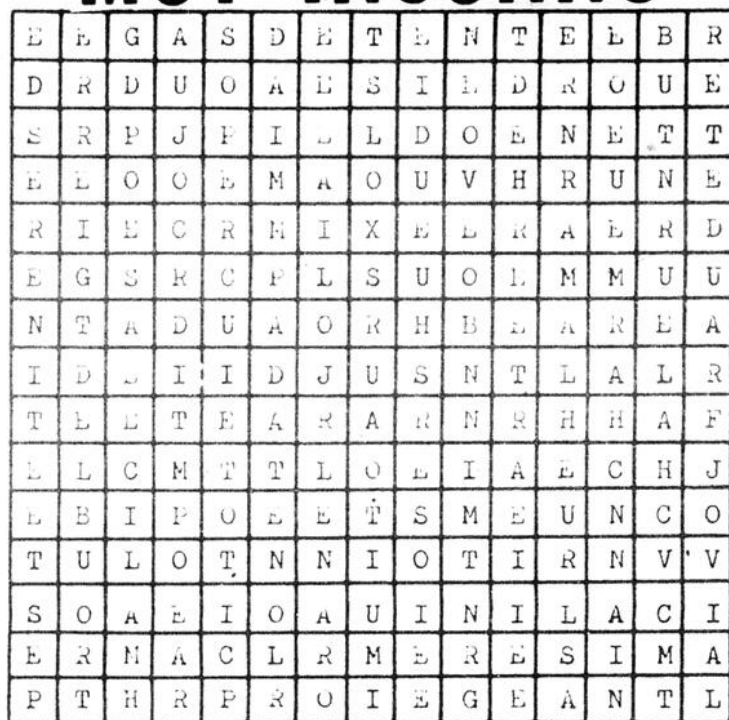
1/2
PRIX

Wonder Bra
Brassières

25%

LES PRIX ET LA QUALITE FONT LA DIFFERENCE!

MOT INCONNU



Probleme No: 6

UN MOT DE 9 LETTRES

PERTE DE L'ESPERANCE

A	E	Jovial	P
Accord	Envi	L	Peste
Amour	F	Laid	Plaisir
B	Fraude	M	Pourie
Beauté	G	Malheur	Proie
Bonheur	Gaieté	Malice	Propre
C	Géant	Malin	R
Calin	H	Misère	Repos
Chaleur	Haine	Mite	Repus
Charme	Horreur	N	S
Content	I	Nain	Sage
D	Iode	Netteté	Saleté
Démon	J	O	Sérénité
Détente	Joie	Ordure	Sévère
Doux	Joli	Ornement	T
			Trouble

Solution de la grille précédente: ENGENDRER.



ORGANISTE A ST-PASCAL.— Depuis quelque temps nous remarquons une nouvelle musicienne qui touche l'orgue de l'église de St-Pascal. Il s'agit de Diane, fille de Clément Lessard. Cette jeune et talentueuse organiste a étudié le piano chez les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame. Des études ont été couronnées par l'obtention d'un Lauréat et d'un Diplôme complémentaire en piano de l'Université Laval. Comme professeurs d'orgue, Diane compte Mlle Mariette Leblanc, organiste à l'église de Kamouraska, l'abbé Antoine Bouchard, professeur titulaire de la classe d'orgue à l'Ecole de Musique de l'Université Laval de Québec. Dans le domaine scolaire, cette jeune fille a terminé ses études secondaires à l'école polyvalente de St-Pascal. Présentement, elle poursuit ses études au Cégep de La Pocatière. Nous souhaitons à Diane Lessard tout le succès désiré, tant au point de vue scolaire qu'au point de vue musical.

Chez les Filles d'Isabelle de Montmagny

Une assemblée régulière des Filles d'Isabelle s'est tenue à l'Ecole Beaubien le 9 décembre 1974. Après les procédures régulières de la réunion, le cercle a répondu à quelques demandes de souscription, adressé ses sympathies aux membres éprouvés par un deuil et formé le comité du goûter.

Madame Jean-Paul Kirouac régente, a adressée ses vœux à l'occasion de Noël et du Nouvel-An aux personnes présentes et rappelé qu'il y aura échange de cadeaux symbole d'union et de charité entre chacune.

Monsieur l'abbé Raymond Bergeron aumônier du Cercle a projeté plusieurs diapositives ayant pour thème: L'Evangélisation! Ces diapositives présentées avec commentaires remplacent la liturgie de la parole à l'occasion de la messe faisant

suite, accompagnée de chants appropriés, exécutés par quelques membres.

Une quête assez généreuse fut collectée. Le comité social livra différentes réalisations culinaires culturelles artisanales, toutes aussi belles à voir qu'à entendre

ou goûter. De bonnes recettes culinaires et différents petits trucs furent suggérés à l'occasion de Noël.

Un bon bouillon chaud servi avec biscuits clôtura cette rencontre mensuelle.

Mme Pauline Roy rédactrice

PAUL BRETON READY-MIX Enr.
TRANSPORT GENERAL BETON PREPARE
LOCATION DE MACHINERIES
PIERRE - SABLE - GRAVIER
Excavation - Remplissage
Terrassement
11, rue St-Thomas - Montmagny
Plan : 248-3472



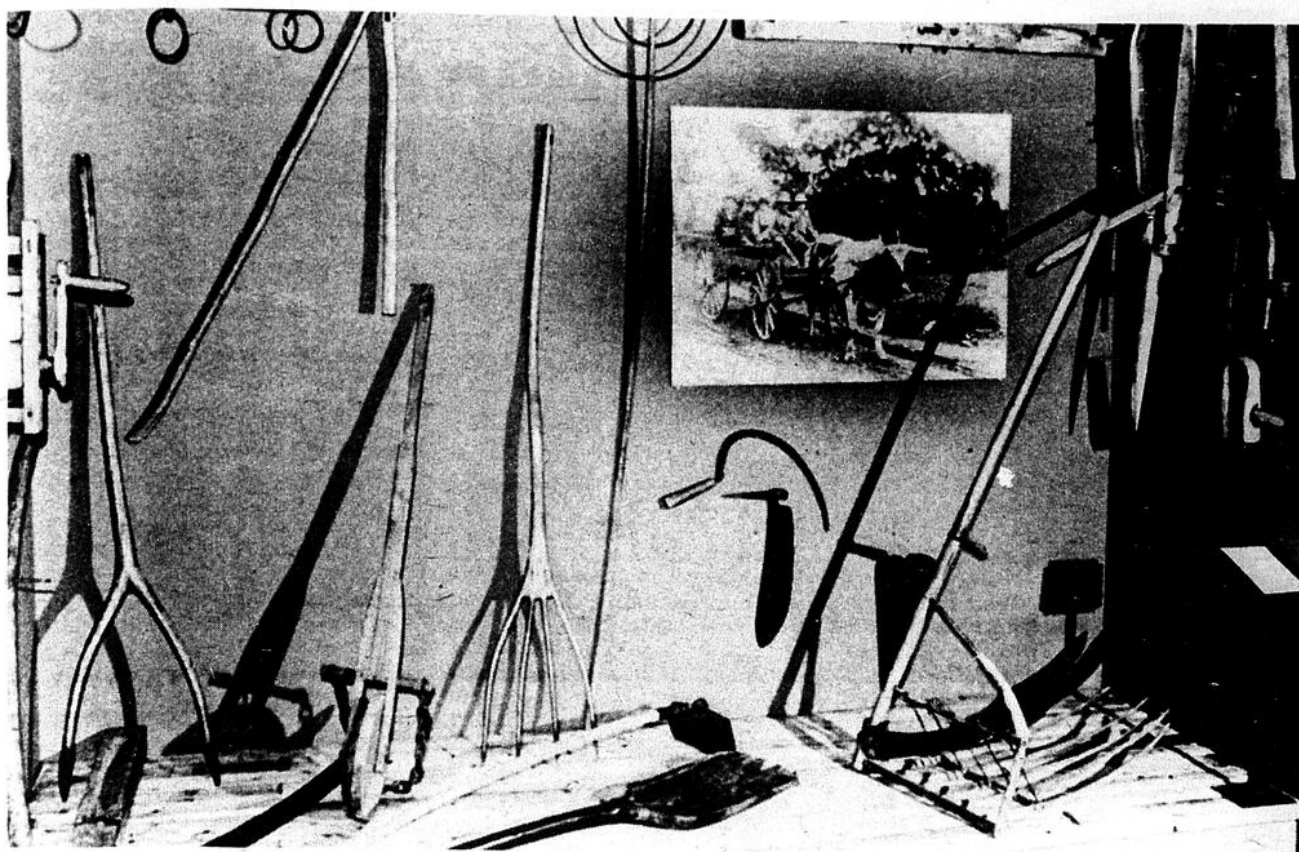
PHARMACIE MONTMAGNY ENR
Roger Blanchet, B.A.L.Ph. prop.
114, Ave de la Gare, Montmagny 248-0343
Vous trouverez un grand choix de cadeaux, tels que:
COSMETIQUES - KODAK - CHOCOLATS LAURA SECORD
3 pharmaciens Livraisons Commandes
licenciés à votre service gratuites postales acceptées
service
NOUS LOUONS: Béquilles, Canes, Marchettes, Chaises roulantes, Commodes
NOUS VENDONS: Les coussins pour malades, Bassins, Uroirs, Draps et Taies d'oreillers pour malades

JEAN-CLAUDE BLOUIN
Tél.: 248-3345
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE
VENTE INSTALLATION REPARATION
150, Ave Ste-Brigitte Montmagny, Qué.

OSCAR PARADIS
Entrepreneur général en construction.
51, Rivière Sud, Montmagny. 248-2966.
CONFIEZ-NOUS VOS TRAVAUX QUE CE SOIT:
-résidentiel -commercial -rénovation et
-industriel -sous-sol réparation de
tout genre
ESTIMATION GRATUITE SUR DEMANDE

Pour un
Ameublement de bureau
de 1ère qualité, voyez
J.B. BUTEAU JR.
184, RUE COUILLARD, 248-1297
MONTMAGNY.
Là vous trouverez
Vente-service-location
MEUBLES ET ACCESSOIRES
MACHINES A ADDITIONNER
CALCULATRICES
CAISSES ENREGISTREUSES
COFFRE-FORTS
MACHINES A POLYCOPIER
ET A PHOTOGRAPHIER
CLAVIAPHES
HORLOGES, ENREGISTREUSES

**COMMISSION DE CONTROLE
DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC**
AVIS
LES PERSONNES CI-APRES MENTIONNEES ONT
DEMANDE LES PERMIS SUIVANTS
NOM ADRESSE CATEGORIE
COMTE DE BELLECHASSE Québec le 20 décembre 1974
POULIOT, Joseph Route 281 Brasserie
Armagh (village) (Changement de catégorie
de S.M. à)
AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE OBJECTION A
CES DEMANDES DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT,
DUMENT MOTIVEE ET ASSERMENTEE DANS LES
15 JOURS DU PRESENT AVIS AU:
SECRETAIRE GENERAL
Case postale 190, Station B,
Québec 2, Qué.
PERMIS DE BANQUET
1) Toute demande de permis devra parvenir à la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec au moins trois (3) semaines avant la date de l'événement pour lequel on veut un permis.
2) Les requérants devront fournir tous les renseignements demandés à la formule émanant de la Commission.
3) Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires pour lequel on veut un permis.



IL EN FALLAIT DU COURAGE POUR ETRE UN HABITANT!—L'exposition «L'artisan d'autrefois», en cours au Musée du Québec jusqu'au 13 janvier 1975 permet de constater que nos ancêtres étaient à la fois des gens fort ingénieux, mais aussi des personnes très courageuses! Il faut voir la sélection des instruments aratoires des premiers siècles du Québec pour se rendre compte que le métier d'agriculteur, d'habitant

comme on disait, demandait une endurance et une force physique particulières. On peut admirer des rateaux, des charrues, des faux et mille et un autres instruments qui ont permis aux anciens québécois de cultiver la terre et d'y trouver leur subsistance et celle de leur famille. Un sujet de plus d'être fier de nos ancêtres. (Photo: Bernard Vallée - D.G.C.G.)

Nouveaux marguilliers à Honfleur

Lors de l'assemblée de paroisse qui s'est tenue le 8 décembre dernier, MM Gérard Laliberté et Félix Beaudoin furent élus marguilliers en remplacement de MM Raymond Laliberté et Egide Dion, sortant de charge.

Recensement

Le recensement paroissial à Honfleur en 1974 donne une population de 842 âmes réparties en 178 familles; ce qui représente 12 nouveaux foyers.

Messe de Noël

Les messes à l'occasion de Noël ont été célébrées à Honfleur à 9 heures P.M. et minuit et à 11 heures le jour de Noël.

Paul-Aimée Dion

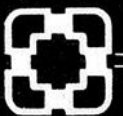
BERTRAND BLANCHARD

Prelats, tapis, tuiles.

27 ans d'expérience

Distributeur 'CARBOZITE

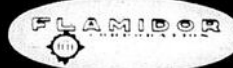
151, 11 rue Montmagny Tél.: 248-1555



Labrecque & Fils ENR.

VENTE — INSTALLATION — REPARATION
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE
Accessoires de plomberie de tous genres

Entrepreneur
en chauffage
à air chaud et eau chaude

FOURNAISE  **POWRMATIC**

FACILITE DE PAIEMENT — PLAN BUDGETAIRE.

358 est Boul. Taché, Montmagny **Tél.: 248-1261**



BROCHURE GRATUITE

Le Service de l'information de la Commission des Services Juridiques vient de publier une brochure intitulée "LA MINUTE JURIDIQUE A LA RADIO".

Cette brochure contient 100 questions et réponses sur les lois les plus courantes ainsi qu'un annuaire des différents services publics pouvant aider tout citoyen. Vous pouvez vous procurer gratuitement cette brochure d'information en écrivant au:

Service de l'Information,
Commission des Services Juridiques,
1170 Carré Beaver Hall,
Bureau 300,
Montréal

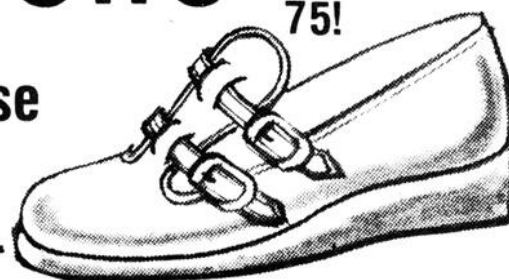
Dans la région votre bureau d'aide juridique est situé à: 77 St-Thomas, Montmagny, 248-3230

Grande Vente Annuelle

A compter
du 3 janvier
75!

25%

d'escompte sur toute la marchandise
de la saison!



Comptoir de Chaussures Enr.



Cartes Charge et
Master Charge ac-
ceptées.

REAL MONTMINY, PROP.

126, St-Jean Baptiste Est, Montmagny

248-3312



bricolage & artisanat

La salle de séjour



Même si chacun des pouces carrés d'une maison ajoutent à son coût de construction, ceux consacrés à la salle de séjour, sont peut-être les plus justifiés.

Salle de montre lors des réunions familiales ou sociales, la salle de séjour est traditionnellement agrémentée de larges fenêtres donnant sur une vue magnifique: réelle ou rêvée. Généralement la pièce la plus spacieuse du logis, elle bénéficie également d'une large part du budget pour la décoration.

Mais est-ce que les membres de la famille jouissent réellement et pleinement de la salle de séjour? Posez de l'épais tapis mur-à-mur, ajoutez des fauteuils recouverts de peluche ou autre matériel de luxe et toute la maison se retire ailleurs lorsqu'il n'y a pas d'invité. C'est une honte, la vie dans la salle de séjour peut et doit être agréable, quotidiennement. Après tout, pour qui est placé le paillasson de bienvenue sur le palier d'entrée, si ce n'est pas pour les membres de la famille?

La façon la plus logique de satisfaire nos besoins de plus en plus insatiables d'espace à vivre, est d'agrandir en hauteur. Solution pratique à bien des points de vue surtout si une chambre donne à mi-étage, dans cette hauteur autrefois anormale.

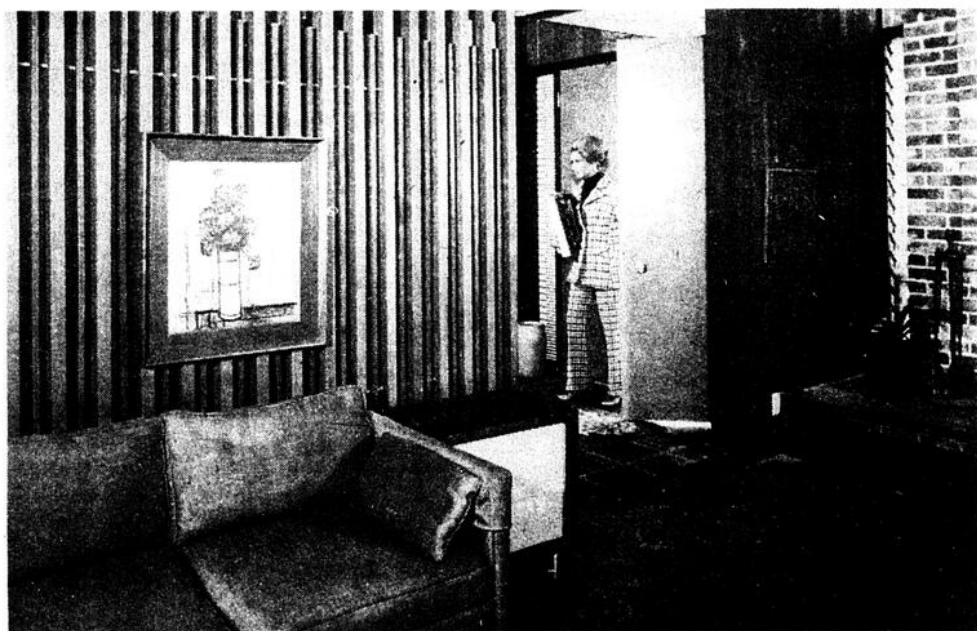
La photo illustre clairement ce plan trois-dans-un; la chambre à coucher aménagée dans la soupenette, est bien visible.

Cette salle de séjour bénéficie pleinement, tant du côté pratique que décoratif, des dépenses supplémentaires qu'à entraînés ce plan avec toit très élevé aux poutres apparentes et les vastes, très vastes fenêtres qui baignent ce décor de bienfaisante clarté. Les poutres, placées deux par deux, sont en sapin de la Colombie, elles sont teintées d'un brun assez foncé et contrastent agréablement avec le toit fait de pièces de 2 x 6 (pin), peintes en blanc.

la vue et il est modifiable à volonté, selon les saisons.

Voyez la photo et constatez comment le décor change juste là où tombe le toit. Sous le balcon, le foyer domine et laisse à peine place à une bibliothèque qui invite constamment le solitaire à s'asseoir prêt de l'âtre et faire un brin de lecture reposante. Dans les portes sont fourrés les jeux de toutes sortes, agréables compagnons pour les soirées sans intérêt, les après-midi pluvieux.

Le bon agencement de toutes ces idées, rendues possibles par un plan adéquat, est agréablement réhaussé par l'utilisation rationnelle de deux matériaux: le bois et la maçonnerie. L'un comme l'autre offrent des possibilités infinies; à moi, à vous, à nous de savoir les utiliser!



Les murs, lambrissés de cèdre (non raboté ou blanchi) sont légèrement teintés, donc très décoratifs, et bien dans le ton de cette pièce qui se veut active et facile d'entretien. La chambre à coucher principale, partage le coup d'oeil, l'effet de liberté avec son balcon dont le garde n'obstrue ni la lumière ni la vue. Les lisses de ce garde sont en 3 x 6 (haut) et en 2 x 4 (bas), les poteaux sont en 3 x 4, les lattes en 1 x 1.

Une collection de jardinières crée, à l'extérieur, un magnifique jardin miniature pratiquement placé sur le minuscule patio. Donnant contre une ou deux fenêtres, ce jardin agrmente

Oui tout cela est bien beau, me direz-vous, mais on n'est pas pour refaire notre maison; on a bien assez du sous-sol à finir! Je vous dis alors que, si tel est votre cas, vous avez déjà quelques idées sur le sujet. Et pour en savoir plus, du côté construction, procurez-vous mon plan no 420. Vous saurez: comment réparer, imperméabiliser, étancher et isoler votre solage, comment assécher, isoler, tringler et faire votre plancher, comment recouvrir les murs, insonoriser et finir les plafonds, faire des cloisons supplémentaires, aménager une chambre froide, un bain sauna, etc., etc., etc. Voyez le bulletin de commande accompagnant cette rubrique.

Tous droits réservés: Les Éditions J. M. Doré Inc.



ARMOIRE/VITRINE
De lignes très classiques bien dans la tendance actuelle, elle mesure 6'7" de haut sur 50" de large. Construction en pin ou en contre-plaqué.
Plan no 1358... \$3.24



POUR LES JEUNES
Vous serez émerveillé de leur utilité. Spacieuse commode de 5' de haut, 32" de large et 16 de profond. Unité de rangement de 30" de haut.
Plan no 926/7... \$3.24

fais-le toi-même

c'est si facile, avec un plan de bricolage
signé: Jean-Marc Doré

Outre les instructions faciles à suivre, ces plans comprennent la liste des matériaux requis, les patrons à tracer en réelle grandeur, les schémas de débitage avec photos illustrant les différents stades de réalisation.

Pour commander ces plans, remplissez simplement le bulletin de commande et postez-le moi à l'adresse indiquée. Les prix incluent la taxe de vente s'il y a lieu.

Jean-Marc Doré
562 rue Dollard, Québec, Qué., G1N 1P4

Nom: _____

No et rue: _____

Municipalité ou ville: _____ Comté ou province: _____

S.V.P. Code postal: _____

me faire parvenir les items marqués d'un « X »

☐ plan no 420 (finition du sous-sol) @ \$3.00

☐ plan no 926/7 (pour les jeunes) @ \$3.24

☐ plan no 1358 (armoire/vitrine) @ \$3.24

Montant inclus: \$ _____ mandat poste ☐ chèque ☐

JOURNAL LE PEUPLE-COURRIER

Des fouilles sont entreprises sur l'emplacement de l'ancienne Croix Jacques-Cartier à Montmagny

par Claude MARCHAND
Des fouilles ont été entreprises à la mi-décembre par deux citoyens de-

Le Peuple
16 juillet 1943



NOUS GRANDIR

Section juvénile ARMAND LAVERGNE
Collège des FF. du S.-C., Montmagny

Document officiel scellé par M. le Curé Auguste Lessard, V.F. dans les cavités de la pierre que nous sommes allés chercher dans les fondations de la première église de la Pointe à la Caille.

Bénédiction de la croix de Jacques Cartier à l'occasion du centenaire de la Société St-Jean-Baptiste de St-Thomas de Montmagny, à Montmagny, P. Québec. Aujourd'hui, lundi, douzième du mois de juillet, fête de saint Jean Gualbert, en l'An de Grâce mil neuf cent quarante trois.

Dans la cinquantième année du règne de sa Sainteté le Pape Pie XII, Son Eminence Jean-Marie-Rodrigue, Cardinal Villeneuve, O.M.I., évêque de Québec, Monseigneur Pabbé Auguste Lessard, V.F., Curé de la paroisse de St-Thomas de Montmagny.

Le cher Frère Régis, s.e., conseiller provincial des FF. du Sacré-Coeur de la Province d'Arthabaska, directeur du Collège des FF. du Sacré-Coeur de Montmagny.

M. Narcisse Proulx, président de la Société St-Jean-Baptiste, de Montmagny.

M. André Morin, Président de la Section Juvénile "Armand LaVergne" de la St-Jean-Baptiste.

Dans la septième année du règne de leur Majestés Georges VI et Elizabeth, nos gracieux Souverains, Son Excellence le Comte d'Arthabaska, Gouverneur-Général, Vice-Roy du Canada, le très Honorable Sir Eugène Fiset, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, Son Honneur M. Télesphore Coulombe, Maire de la Ville de Montmagny.

En présence d'une nombreuse réunion de Prêtres, de Religieux et de Laïcs.

M. Auguste Lessard, Vicaire Forain, de St-Thomas de Montmagny, curé de la dite paroisse. A BENI selon le Rite de la Sainte Eglise, cette CROIX-SOUVENIR.

Dans l'une des deux cavités de la pierre du devant de la croix, pierre que nous sommes allés chercher dans la fondation de la première église de la Pointe-à-la-Caille, sous la direction de M. Fortunat Fournier, se trouve le nom de tous les donateurs: M. le Curé, M. Joseph Boulanger, M. Candide Corriveau, M. Antonio Paré, M. Charles Bergeron, pharmacien, la Compagnie Bélanger.

Le nom de ceux qui ont travaillé à l'érection de cette croix: Frère Jérémie, s.e., Frère Pierre-Auguste, s.e., Frère Marie-Clément, s.e., M. Jean-Paul Couture (pour l'écousson) M. Marcelin Leclerc, M. Rodrigue Lagacé et les deux maçons: Albert Boulet et Eddy Boulet, son frère.

Avec le présent PROCES-VERBAL divers objets qui sont: une médaille du Sacré-Coeur.

Une médaille de la Sainte-Vierge, dite Médaille miraculeuse, une médaille de Saint Joseph. Une photographie de ceux qui ont coupé le pin blanc, qui a servi de montant à la dite croix chez M. Joseph Boulanger, une pièce de monnaie du Canada, au titre légal de dix sous, à l'effigie de Sa Majesté Georges VI et au millésime 1943, une parcelle de pierre du premier presbytère de la Pointe-à-la-Caille, une parcelle de l'église actuelle.

Cette croix Jacques Cartier a été construite d'après les plans de M. Maurice Brodeur, ancien élève du Collège des Frères du Sacré-Coeur de Montmagny.

Les dits documents ont été scellés par le cher Frère Marie-Clément, s.e., directeur de la Section Armand LaVergne et directeur du Comité de la Croix Jacques Cartier. En foi de quoi ont donné:

MM. Auguste Lessard, Curé, Frère Régis, Directeur, Narcisse Proulx, président de la St-Jean-Baptiste, André Morin, président de la Section "Armand LaVergne", Télesphore Coulombe, Maire, Irénée Poirier, Maire, Henri Giguère, vicaire, Gérard Gariépy, vicaire, Théophile Pageot, prêtre-aumônier, William Berger, Eutrope Méthot, H. Gagnon, Philippe Michaud, P. Gagnon, capt. s.s.s., J.C. Nicole, c.e.l., Antonio Paré, Fernand Couillard Després, secl., Albert Duval, M.D., Jean-Paul Coulombe, ecel., L. Talbot, ecel., Marc Caron, ecel., Frère Maximilien, Frère Pascal, Frère Georges-Etienne, Frère Guilla, Frère Robertin, Frère Gérard, Frère Ls-Philippe, Frère Séraphin, Frère Sulpice, Frère Ls. Joseph, Frère Donat, Frère Georgius, Narcisse Morin, Candide Corriveau, Pierre Després, Raymond Paré, Albert Boulet, maçon, Joseph Marin, avocat, Armand Morin, Raoul Levesque, Ernest Collin, Marcelin Leclerc, Jacques Morin, Jean-Clau de Boulet, M. Ernest Côté, Gérard Gaudreau, J.-Paul Léveillé, Bertrand Montminy, Secrétaire des Recherches paroissiales, Jean-Paul Couture, Richard Gauvin, Paul Roberge, Président du Comité de la Croix, Frère Marie-Clément, s.e., Directeur de la Section Armand LaVergne.

Annuaire canadien
21 juillet 1941

Cartier prend possession de la Gaspésie devant une croix en bois haute de 35 pieds, ornée d'un écusson fleurdisé portant ces mots: VIVE LE ROI DE FRANCE!

N.B. Ceux qui auraient de bonnes photos des "petits chars allégoriques" présentés dimanche dernier nous rendraient service en nous avisant.

Fr. Marie-Clément, s.e.

COMMISSION SCOLAIRE
VILLE DE MONTMAGNY

A une session de la Municipalité Scolaire de la Ville de Montmagny, tenue mardi le 13 juillet 1943, à 8 hrs p.m., au lieu ordinaire à la Salle du Conseil à l'Hôtel de Ville.

A laquelle séance sont présents MM. les Commissaires d'Ecoles J.-Albert Blais, J.-Raoul Samson et Pierre Corriveau, sous la présidence de M. Edgar Boulet.

Proposé par M. le Commissaire d'Ecoles J.-Albert Blais et résolu à l'unanimité.

Que cette Commission Scolaire désire remercier sincèrement les RR. Frères du Sacré-Coeur et leur témoigner son appréciation pour le travail instructif, persévérant et plein de souvenirs qui a été fait pour mener à bonne fin l'organisation de la procession des petits chars allégoriques qui a eu lieu dimanche après-midi le 11 courant laquelle a provoqué l'admiration et des félicitations de tous ceux qui l'ont vue défiler dans les rues de notre Ville, chose qui ne s'était jamais vue dans le passé.

Qu'afin de dédommager quelque peu les Révérends Frères pour les dépenses inévitables faites en cette circonstance, que la dite Commission leur vote la somme de \$25.00 et que copie de la présente soit transmise au Rév. Frère Régis, Directeur, et aux journaux locaux pour publication.

ADOPTÉ.
(Signé) Edgar Boulet, Président.

(Signé) J.-René Côté, Sec.-Trés.

VRAIE COPIE
J.-René Côté
Sec.-Trés.

Montmagny dans un amoncellement de mortier et de pierres qui fut jadis le socle de la Croix de Jacques Cartier à Montmagny, érigée en 1943 devant un édifice aujourd'hui disparu qui était voisin du Collège du Sacré-Coeur et servait de salle publique.

MM. Louis-Georges Robin et Jacques Gaudreau, tous deux amateurs de reliques du passé, aidés par le sacristain de St-Thomas M.

Germain Fortier ont en effet tenté de casser la pierre à la recherche de certains trésors cachés; mais ce fut peine perdue à cause de la dureté et la résistance des matériaux utilisés à cette époque par les maçons Albert et Eddy Boulet.

Les objets de grande valeur en question seraient un document officiel scellé de même que des médailles, dont l'une miraculeuse, et des pièces d'argent qui fu-

rent enfouis à cet endroit lors de la bénédiction de la croix de rondins à l'occasion d'une grande démonstration patriotique par la Société Saint-Jean-Baptiste, section juvénile Armand Lavergne du Collège des Frères du Sacré-Coeur de Montmagny, en présence du maire du temps M. Télesphore Coulombe et du très cher frère Régis, directeur du Collège. Devant l'incapacité physique de briser le socle à force

de bras, il fut alors question de retenir les services d'un marteau-pilon actionné par un compresseur à air; mais la démolition du vieux collège, survenue plus tôt qu'on ne croyait, a dérangé les plans initiaux et forcé les deux archivistes à reporter leur initiative au printemps prochain.

Il s'agit en fait, nous a confié M. Gaudreau, d'une action entreprise à titre privé et personnel avec l'autorisation et l'encouragement du curé de St-Thomas de Montmagny, Mgr Paul-Emile Deschênes, parce que les travaux sont effectués sur le terrain de la Fabrique. Selon M. Gaudreau, le résultat final de cette fouille devrait s'avérer très intéressant puisque cela rappellerait obligatoirement d'excellents souvenirs à plusieurs. Tout comme cet écrit qui avait paru dans l'édition du 16 juillet 1943 du journal Le Peuple, que nous reproduisons pour la circonstance.



M. Germain Fortier a pris la relève de MM. Louis-Georges Robin (à gauche) et Jacques Gaudreau pour s'attaquer au socle de l'ancienne croix de Jacques Cartier à Montmagny. (Photo T. Tremblay)

Par rapport à ceux du reste du Canada, les retraités québécois seront défavorisés

- Marc-André Bédard

Dans le contexte économique actuel, une augmentation des cotisations au Régime des rentes du Québec ne peut se justifier que si le gouvernement offre aux citoyens une contre partie équitable. Or, le projet de loi présenté par le ministre des Affaires sociales, qui augmente de quelque 13% les cotisations au Régime des rentes, n'offre pas une contre-partie suffisante puisque les retraités québécois seront désavantagés par rapport à ceux du reste du Canada.

Telle est la principale critique formulée par le porte-parole de l'opposition en matière sociale et député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, lors de l'étude à l'Assemblée nationale du projet de loi 64, sur le Régime des rentes.

Ce projet de loi, a souligné la critique de l'opposition, reprend essentiellement les amendements apportés par le bill C-22 au Canada Pension plan. Nous y retrouvons les mêmes augmentations de cotisations. Cependant, alors que le gouvernement fédéral a décidé d'abolir, en contre-partie, les res-

trictions qui frappent les retraités qui, après 65 ans, continuent de travailler, le projet de loi québécois n'inclut pas un tel amendement. Ainsi, les retraités québécois qui, entre 65 et 70 ans, continueront de fournir un travail rémunéré, seront pénalisés par une coupure de leur pension ce qui ne sera plus le cas ailleurs au Canada.

D'autre part, la critique de l'opposition a suggéré au ministre de se pencher sur un problème qui deviendra, au cours des années, de plus en plus aigu: celui des personnes qui, prenant leur retraite à 60 ans, se trouvent pour une période de 5 ans, à ne bénéficier d'aucun régime de rentes. A l'heure actuelle, le gouvernement lui-même encourage certaines catégories de travailleurs surtout des femmes, à prendre leur retraite dès l'âge de 60 ans. Il serait normal dans ce cas, a conclu M. Bédard, que le gouvernement prévoit des moyens pour que ces personnes reçoivent dès 60 ans, la pension qui leur est due ou, au minimum, une partie de celle-ci.

Roger Hallé T.D.C.

DENTUROLOGISTE
(Technicien-Dentiste)
107 Cloutier,
MONTMAGNY

248-4928 Rés: 259-7246

MONTREAL TRUST



91 St-Georges, Lévis 837-8836
2 terrains, 96,664 p.c. et 42,989 p.c.
Sortie 232 Est ou 232 Ouest, Chemin Poirier Sud, St-Thomas, Montmagny.
F. Dumont: 837-5677 B. Crête: 837-3780

GUERARD & DUGAL

AVOCATS

125, rue St-Thomas, MONTMAGNY
248-2049

LEANDRE BOUTIN

ASSURANCE-VIE
ET FONDS MUTUELS

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Case Postale 81, Cap Saint Ignace, Montmagny, (Québec)
Téléphone (418) 246 5510 Rés. Bureau (418) 837 7471



CENTRE MEDICAL TACHE

Tél: 248-0254

G. Plante M.D. M.A. Moreau M.D.
G. Normand M.D. R. Fortin M.D.

Heures de bureau

Tous les matins de 10.00 Hrs. à 12 Hrs, sauf le Mercredi.
Tous les après-midi de 2 à 5 Hrs, sauf le Samedi.
Tous les Soirs de 7 Hrs à 9 Hrs, sauf le Samedi.
Le Samedi de 12.00 à 2.15 Hrs.
Tél: 248-0254
Jours & Nuits

42 BLVD TACHE OUEST

-HORAIRE TV-HORAIRE TV-HORAIRE TV-

4

QUEBEC CANAL 4 QUEBEC CANAL 4 QUEBEC QUEBEC CANAL 4 QUEBEC CANAL 4

MERCREDI 1ER JANVIER

7.30 Mire et musique
7.30 Musique Marc Legrand C
7.45 Dessins animés C
8.00 Les tannants C
9.00 Au bout du fil C
10.30 Pour vous... Mesdames C
11.30 Leçons de beauté C
11.45 Dessins animés C
11.50 Les informations C
12.00 De tout de tous C
1.00 La fête C
2.00 Cinéma. Poursuite C
3.30 Patofville C
4.00 Au sous-sol d'André C
5.00 Voyage au fond des mers C
5.55 Votre foyer madame C
6.00 Parle, parle, jase, jase C
7.00 Aujourd'hui le 1er janvier C
7.30 Le ranch à Wellie C
8.00 Les grandes productions C
Choc en retour C
10.00 Monsieur Country C
10.30 Les nouvelles T.V.A. C
11.00 Ciné-4 Eléna et les hommes
12.39 Musique Marc Legrand C
12.45 Fin des émissions

JEUDI 2 JANVIER

7.30 Mire et musique
7.39 Musique Marc Legrand C
7.45 Dessins animés C

8.00 Les tannants C
9.00 Au bout du fil C
10.30 Pour vous Mesdames C
11.30 Dessins animés C
11.50 Les informations C
12.00 De tout de tous C
1.00 La fête C
2.00 Cinéma. Coup de feu au matin
3.30 Patofville C
4.00 Au sous-sol d'André C
5.0 Patrouille du cosmos C
5.55 Votre foyer madame C
6.00 Parle, parle, jase, jase C
7.00 Aujourd'hui le 2 janvier C
7.30 Ciné-jeudi C
Espions en hélicoptère
9.30 Si Québec m'était conté C
10.00 Toute la ville en parle C
10.15 A communiquer C
10.30 Les nouvelles T.V.A. C
11.00 Québec insolite C
12.00 Ciné-4 La part du lion
1.41 Musique Marc Legrand C
1.46 Fin des émissions

VENREDI 3 JANVIER

7.30 Mire et musique
7.30 Musique Marc Legrand C
7.45 Dessins animés C
8.00 Les tannants C
9.00 Au bout du fil C
10.30 Pour vous Mesdames C
11.30 Leçons de beauté C

11.45 Dessins animés C
11.50 Les informations C
12.00 De tout de tous C
1.00 La fête C
2.00 Cinéma. Enquête spéciale
3.30 Patofville C
4.00 Au sous-sol d'André C
5.00 Les bannis C
6.00 Parle, parle, jase, jase C
7.00 Aujourd'hui le 3 janvier C
7.30 En première. Les cousins
9.00 Découvertes 75 C
9.30 Cheval de fer C
10.30 Les nouvelles T.V.A. C
11.00 Ciné-4 Les chaudes amours
d'une mineure C
12.36 Musique Marc Legrand C
12.42 Fin des émissions.

SAMEDI 4 JANVIER

8.30 Mire et musique
8.54 Musique Marc Legrand C
9.00 Enfant du cirque C
9.25 J.A. Desfossés
9.30 Thierry la fronde C
10.00 Rex Humbard C
11.00 Sur le matelas C
12.00 La voix colombienne C
12.15 Monsieur le maire C
12.45 Court métrage C
1.00 Mag dimanche C
2.30 Cinéma. Sur le pont des
soupirs
4.00 Cinéma. Les sultans C

4.00 Lutte célebrité C
5.00 Le justicier C
6.00 Au royaume des animaux C
6.30 Court métrage C
6.45 Les informations C
6.55 Mode pour la mariée C
7.00 Soirée canadienne C
8.00 A la brunante C
Une aussi longue absence
10.00 Monsieur Country C
10.30 Les nouvelles T.V.A. C
11.00 Ciné-4 Salomon et la reine de
Sabbath
1.20 Musique Marc Legrand C
1.26 Fin des émissions.

DIMANCHE 5 JANVIER

8.30 Mire et musique
8.54 Musique Marc Legrand C
9.00 Enfant du cirque C
9.25 J.A. Desfossés
9.30 Thierry la fronde C
10.00 Rex Humbard C
11.00 Sur le matelas C
12.00 La voix colombienne C
12.15 Monsieur le maire C
12.45 Court métrage C
1.00 Mag dimanche C
2.30 Cinéma. Sur le pont des
soupirs
4.00 Cinéma. Les sultans C

5.25 Les informations C
5.30 Misez juste C
6.00 Music-hall des jeunes C
6.30 Jeunesse C
7.30 Ciné-choix. Petite maison du
thé C
10.00 Regards sur le monde C
10.30 Les nouvelles T.V.A. C
11.00 La onzième heure C
12.00 Musique Marc Legrand C
12.06 Fin des émissions

LUNDI 6 JANVIER

7.30 Mire et musique
7.39 Musique Marc Legrand C
7.45 Dessins animés C
8.00 Les tannants C
9.00 Au bout du fil C
10.30 Pour vous... Mesdames C
11.30 Leçons de beauté C
11.45 Dessins animés C
11.50 Les informations C
12.00 De tout de tous C
1.00 La fête C
2.00 Cinéma Secret du bonheur
3.30 Patofville C
4.00 Au sous-sol d'André C
5.00 Perdu dans l'espace C
5.55 Votre foyer madame C
6.00 Parle, parle, jase, jase C
7.00 Aujourd'hui le 6 janvier C
7.30 Les Berger C
8.00 Médecin d'aujourd'hui C

9.00 A la canadienne C
9.30 L'univers de Yoland Guérard
10.30 Les nouvelles T.V.A. C
11.00 Ciné-4: Buriban, héros de la
tour de Neslé
12.50 Musique Marc Legrand C
12.56 Fin des émissions

MARDI 7 JANVIER

7.30 Mire et musique
7.39 Musique Marc Legrand C
7.45 Dessins animés C
8.00 Les tannants C
9.00 Au bout du fil C
10.30 Pour vous Mesdames C
11.30 Dessins animés C
11.50 Les informations C
12.00 De tout de tous C
1.00 La fête C
2.00 Cinéma. Les infidèles
3.30 Patofville C
4.00 Au sous-sol d'André C
5.00 Amicalement vôtre C
6.00 Parle, parle, jase, jase C
7.00 Aujourd'hui le 7 janvier C
7.30 Hawaii 5-0 C
8.30 Symphonien C
9.00 Les protecteurs C
9.30 Mannix C
10.30 Les nouvelles T.V.A. C
11.00 Dialogue C
12.30 Musique Marc Legrand C
12.36 Fin des émissions



QUEBEC CANAL 11 CANAL 11 QUEBEC CANAL QUEBEC CANAL 11 CANAL 11 QUEBEC CANAL

MERCREDI 1ER JANVIER

9.10 Ouverture et horaire C
9.15 Le nouveau roi C
9.45 En mouvement C
10.00 You-Hou C
10.15 Les contes de la rive
10.30 Personnalité féminine C
11.00 Les recettes de Juliette C
11.30 Les enquêteurs associés C
12.00 D'Iberville C
12.30 Amour grenouille et ogre C
13.30 Perrault 70 C
14.30 Cinéma. Cent ans de folies
Bergeres C
16.00 Bobino C
16.30 Picoté C
17.00 Le monde merveilleux de
Disney C
18.00 Le comportement animal C
18.30 Téléjournal C
18.35 Voeux du nouvel an C
19.00 Les amoureux de la glace C
19.30 Plumes Poils et tralala C
20.30 René Simard au Festival de
Tokyo C
21.30 Bye Bye 74 C
22.35 Téléjournal C
22.50 Cinéma. Millie
1.00 Ciné-nuit. L'accident C

JEUDI 2 JANVIER

9.10 Ouverture et horaire C
9.15 Moi, moi, nous C

9.45 En mouvement C
10.00 Minute Moumoute C
10.15 Fabio le magicien C
10.30 Personnalité féminine C
11.00 Les recettes de Juliette C
11.30 Histoires sans paroles
12.00 Le monde en liberté C
12.30 Margot Fonteyn C
13.30 Femme d'aujourd'hui C
14.30 Cinéma. Les oiseaux sur la
branche C
16.00 Bobino C
16.30 Grujeot et Délicat C
17.00 Tarzan C
18.00 Temporel C
18.30 Actualités 24 C
18.45 Le XXe siècle, ce romantique
C
19.00 Rencontres C
19.30 Les grands films
Le Grand blond avec une
chaussure noire
21.30 Destination monde C
22.00 La flèche du temps C
22.30 Téléjournal C
22.45 Nouvelles du sport et météo C
23.00 Appelez-moi Lise C
24.00 Les espions C

VENREDI 3 JANVIER

9.10 Ouverture et horaire
9.15 La trompette C
9.45 En mouvement C

10.00 Au jardin de Pierrot C
10.15 Clak C
10.30 Personnalité féminine C
11.00 Les recettes de Juliette C
11.30 Les animaux chez-eux C
12.00 Mini-fee C
12.30 Les coqueluches C
13.30 Téléjournal C
13.35 Femme d'aujourd'hui C
14.30 Cinéma. La coupe du monde
de football 1966. C
16.00 Bobino C
16.30 Misha la boule C
17.00 Pour tous
Les chevaliers teutoniques C
18.30 Actualités 24 C
19.30 Marcus Welby m.d.
20.30 Avec le temps C
Debut
21.00 Hors série C
A la recherche du Nil
22.00 Dossiers C
22.30 Téléjournal C
22.45 Nouvelles du sport et météo C
23.00 Appelez-moi Lise C
24.00 Cinéma. Mon oncle Benjamin
C
1.30 Ciné-nuit
Pendulum C

SAMEDI 4 JANVIER

8.55 Ouverture et horaire C

9.00 Pépino C
9.30 Pierre et Popotame C
10.00 Poly en Espagne C
10.30 L'assie C
11.00 Connexion C
12.00 Les héros du samedi C
13.00 Sportheque C
14.00 Femme d'aujourd'hui C
15.00 PSST, PSST C
15.30 Ciné-jeunesse C
16.00 Bagatelle C
18.00 Délicat C
18.30 Téléjournal C
18.40 Nouvelles du sport C
19.00 Arsène Lupin C
20.01 Hockey. Washington à Mtl C
22.31 Téléjournal C
22.47 Nouvelles du sport C
23.01 Cinéma.
Fiebre sur la ville
01.31 Ciné-nuit. Catherine, il suffit
d'un amour C

DIMANCHE 5 JANVIER

8.55 Ouverture et horaire C
9.00 Roquet belles oreilles C
9.30 Le roi Léo C
10.00 Une fleur m'a dit C
10.15 Le jour du Seigneur C
11.00 Rencontres C
11.30 Festival de jazz C
12.00 Magazine de la semaine C
13.00 D'hier à demain C
14.00 Revue de l'année C
15.00 Vers le super bowl C

15.30 Présence des extra-terrestres
C
16.30 Le français C
17.00 5 D C
18.00 Politique atout C
18.30 Téléjournal C
18.40 Nouvelles du sport C
19.00 La petite patrie C
19.31 Les beaux dimanches C
PSST PSST
Un grand défi
La Chine
22.30 Téléjournal C
22.46 Sport dimanche C
23.00 Escarcelle 74 C

LUNDI

9.10 Ouverture et horaire C
9.15 Les Oriens C
9.30 Les 100 tours de Centour C
9.45 En mouvement C
10.00 Les Chiboukis C
10.15 Du soleil à 5 cents C
10.30 Personnalité féminine C
11.00 Les recettes de Juliette C
11.30 Minos 5 C
12.00 Cher oncle Bill C
12.30 Les coqueluches C
13.30 Téléjournal C
13.35 Femme d'aujourd'hui C
14.30 Cinéma
16.00 Bobino C
16.30 Les égrégories C
17.00 Dakari C
18.00 Nanny C
18.30 Actualités 24 C
19.30 Les pierrafeu C
20.00 Les forges de St-Maurice C

20.30 Mont-Joye C
21.00 Le travail à la chaîne C
21.30 Toma C
22.30 Téléjournal C
22.45 Nouvelles du sport C
23.00 Elections au nouveau-Brun-
Wick C
23.30 Appelez-moi Lise C
24.30 Télé-mystères

MARDI

9.10 Ouverture et horaire C
9.15 Les Oriens C
9.30 Les 100 tours de Centour C
9.45 En mouvement C
10.00 Minute Moumoute C
10.15 Saturnin C
10.30 Personnalité féminine C
11.00 Les recettes de Juliette C
11.30 Au pays de l'arc-en-ciel C
12.00 Le prince Saphir C
12.30 Les coqueluches C
13.30 Téléjournal C
13.35 Femme d'aujourd'hui C
14.30 Cinéma
16.00 Bobino C
16.30 Nic et Pic C
17.00 Daniel Boone C
18.00 Prince Noir C
18.30 Actualités 24 C
19.30 La p'tite semaine C
20.00 Sprint C
20.30 Vedettes en direct C
21.00 Rue des pignons C
21.30 Le 60 C
22.30 Téléjournal C
22.45 Nouvelles du sport C
23.00 Appelez-moi Lise C
24.00 Cinéma

7

7 RIVIERE-DU-LOUP CANAL 7 RIVIERE-DU-LOUP 7 7 RIVIERE-DU-LOUP CANAL 7 RIVIERE-DU-LOUP 7

MERCREDI 1ER JANVIER

9.10 O Canada C
9.15 Le nouveau Roi-Nuit de
Surprise C
9.45 En mouvement C
10.00 You-Hou C
10.15 Contes de la rive
10.30 Personnalité féminine C
11.00 Recettes de Juliette C
11.30 Pour vous Mesdames C
12.00 D'Iberville C
12.30 Amour, grenouille et ogre C
13.31 Perrault 70 C
14.31 Cinéma. Cent ans de folies
bergeres
16.00 Bobino C
16.30 Picoté C
17.00 Walt Disney C
18.00 Le comportement animal C
18.30 Actualités et téléjournal C
18.45 Voeux du nouvel an C
19.00 Rencontres C
19.30 Symphonien C
20.00 Ranch à Wellie C
20.30 René Simard au Japon C
21.30 Bye, bye 74 C
22.36 Téléjournal Nat. Int. & Prov. C
22.51 Cinéma. Millie C
01.31 Ciné-nuit. L'accident C

JEUDI 2 JANVIER

9.10 O Canada C
9.15 Moi, moi, nous Bonkit Rinkie
C
9.45 En mouvement C
10.00 Minute Moumoute C
10.15 Fabio le magicien C
10.30 Personnalité féminine C

11.00 Recettes de Juliette C
11.30 Pour vous Mesdames C
12.00 Minos 5 C
12.30 Les coqueluches C
13.31 Téléjournal C
13.36 Femme d'aujourd'hui C
14.31 Cinéma. Les oiseaux sur la
branche C
16.00 Bobino C
16.30 Grujeot et Délicat C
17.00 Tarzan C
18.00 Magazine CKRT C
18.30 Les Pierrafeu C
19.00 Téléjournal Nat. & Int. C
19.10 Actualités C
19.25 Nouvelles du sport C
19.30 Grands films
Grand blond avec chaussure
noire C
21.31 Destination monde C
22.00 A communiquer C
22.30 Téléjournal Nat. Int. & Prov. C
22.45 Nouvelles du sport et météo C
23.00 Appelez-moi Lise C
00.00 Les espions C

VENREDI 3 JANVIER

9.10 O Canada C
9.15 La trompette-Globules de
Cristal C
9.45 En mouvement C
10.00 Au jardin de Pierrot C
10.15 Clak C
10.30 Personnalité féminine C
11.00 Recettes de Juliette C
11.30 Pour vous Mesdames C
12.00 Mini-fee C
12.30 Les coqueluches C
13.31 Téléjournal C

13.36 Femme d'aujourd'hui C
14.31 Cinéma. La coupe du monde
au football C
16.00 Bobino C
16.30 Misha la boule C
17.00 Pour tous. Chevaliers Teuto-
niques C
18.30 Sprint C
19.00 Téléjournal Nat. C
19.10 Actualités C
19.25 Nouvelles du sport
19.30 Jeunesse C
20.31 Avec le temps C
21.01 Hors série: A la recherche du
nil C
22.00 Dossiers C
22.30 Téléjournal Nat. Int. & Prov. C
22.53 Nouvelles du sport et météo C
23.00 Appelez-moi Lise C
00.00 Cinéma. Mon oncle Benjamin
C

SAMEDI 4 JANVIER

8.55 O Canada C
9.00 Pépino C
9.30 Yogi Popotame C
10.00 Poly en Espagne C
10.30 L'assie C
11.00 Connexion C
12.00 Roller Derby C
13.00 Sportheque C
14.00 Femme d'aujourd'hui C
15.00 Psst, psst... C
15.30 Ciné-jeunesse C
17.00 Sur le matelas C
18.00 Soirée canadienne C
19.00 Arsène Lupin C

20.01 Hockey: Washington à Mtl C
22.31 Téléjournal C
22.47 Nouvelles du sport C
23.01 Cinéma. Fiebre sur la ville C
01.31 Ciné-nuit. Catherine: il suffit
d'un amour C

DIMANCHE 5 JANVIER

8.56 O Canada C
9.00 Roquet Belles Oreilles C
9.30 Le roi Léo C
10.00 Une fleur m'a dit C
10.15 Le jour du Seigneur C
11.00 A communiquer C
12.00 Semaine verte C
13.00 Fleche du temps C
13.30 Consommateurs avertis C
14.00 Revue de l'année (sport) C
15.30 L'heure des quilles C
16.30 Français d'aujourd'hui C
17.00 5 D C
18.00 Soirée canadienne C
19.00 La p'tite patrie C
19.31 Beaux dimanches
PSST PSST C
Un grand défi
La Chine C
22.30 Téléjournal C
22.46 Sport dimanche C
23.00 Politique atout C
23.30 Ciné-club: Jours de 36 C

LUNDI 6 JANVIER

9.10 O Canada C
9.15 Les Oriens C
9.30 Les 100 tours de Centour C
9.45 En mouvement C
10.00 Les Chiboukis C
10.15 Du soleil à 5 cents C
10.30 Personnalité féminine C
11.00 Recettes de Juliette C
11.30 Pour vous Mesdames C
12.00 Cher oncle Bill C
12.30 Les coqueluches C
13.31 Téléjournal C
13.36 Femme d'aujourd'hui C
14.31 Cinéma. La chanson de l'or-
phelin C
16.00 bobino C
16.30 Les égrégories C
17.00 Dakari C
18.00 Nanny C
18.30 L'aventurier C
19.00 Téléjournal Nat. Int. & Prov. C
19.10 Actualités C
19.25 Nouvelles du sport
19.30 Les Berger C
20.00 Les Forges C
20.30 Mont Joye C
21.00 Le travail à la chaîne C
21.31 Brigade spéciale C
22.30 Téléjournal Nat. Int. & Prov. C
22.53 Nouvelles du sport & météo C
23.00 Appelez-moi Lise C

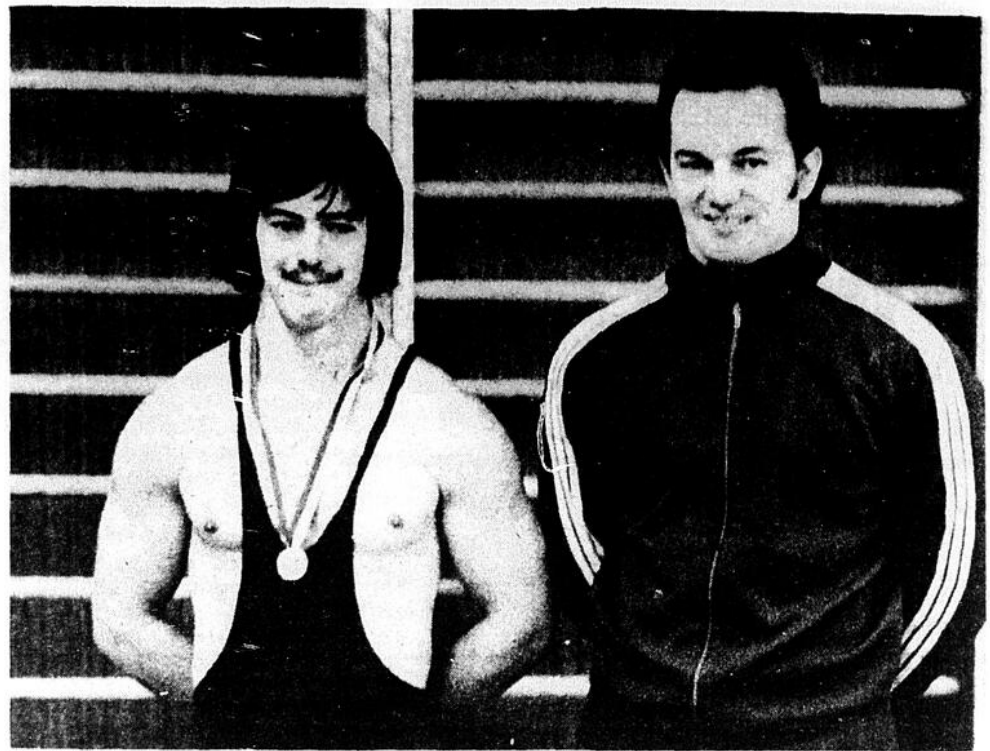
00.00 Civilisations: La protestation
et la communication C

MARDI 7 JANVIER

9.10 O Canada C
9.15 Les Oriens C
9.30 Les 100 tours de Centour C
9.45 En mouvement C
10.00 Minute moumoute C
10.15 Hyppolite et ses amis C
10.30 Personnalité féminine C
11.00 Recettes de Juliette C
11.30 Pour vous Mesdames C
12.00 Au pays de l'arc-en-ciel C
12.30 Les coqueluches C
13.31 Femme d'aujourd'hui C
14.31 Cinéma. Terre brûlée
16.00 Bobino C
16.30 Nic et Pic C
17.00 Daniel Boone C
18.00 Magazine CKRT C
18.30 Actualités et téléjournal C
19.00 Vedettes en direct C
19.30 La p'tite semaine C
20.00 Hawaii 5-0 C
21.00 Rue des pignons C
21.31 Le 60 C
22.30 Téléjournal Nat. Int. & Prov.
C
22.53 Nouvelles du sport et météo C
23.00 Appelez-moi Lise C
00.06 Cinéma. Mission Top Secret C



L'EQUIPE DE LUTTE OLYMPIQUE DU CEGEP DE LA POCATIERE.— 1ère rangée, de gauche à droite: Germain Ouellet, Michel Cloutier, Michel Côté, Denis Gendreau, Harold Lavoie et Sylvain Picard; 2ème rangée: Raymond Plourde, Richard Thériault, André Paré, Sylvain Richard, Roger Bernier, Bruno Dubé, Raynald Lemieux, Michel Lévesque, Michel Lachance, Jean-Paul Laroche, Alain Robichaud, Gaston Huot et Pierre Jalbert.



Michel Lachance a remporté une médaille d'or lors de la sélection pour les jeux du Canada à Lethbridge. Michel a remporté la palme dans la classe 154 lbs. [junior] le 7 décembre à Montréal.

Le Cégep de La Pocatière participera à plusieurs tournois de lutte olympique cette année

(J.P.O.)— Après avoir remporté le championnat provincial novice de lutte olympique, l'équipe de lutte du Cégep de La Pocatière s'apprête à participer à plusieurs autres compétitions dans les mois qui vont venir.

En effet, dès le 11 janvier, les membres les plus expérimentés de l'équipe parti-

peront à l'Omnium de Montréal. Il s'agit d'un tournoi olympique ouvert et mettant aux prises les meilleurs lutteurs des États-Unis et du Canada. Le but de telles compétitions est de perfectionner ce sport au Québec en amenant des athlètes de l'extérieur.

A la fin de février, l'équipe

du Cégep participera au championnat provincial junior et senior de lutte olympique. Il s'agira alors de compétitions de style libre et gréco-romain. Les trois premières places de chaque catégorie pourront participer au camp d'entraînement pour le championnat canadien à Vancouver.

Nous publions ci-contre les photos des gagnants du championnat provincial novice de lutte olympique, lequel tournoi a été remporté par le Cégep de La Pocatière.

A cette occasion, Michel Côté, Germain Ouellet et Roger Bernier ont remporté des médailles d'or. Deux médailles d'argent sont allées à Michel Lachance et Paul Laroche, tandis que Harold Lavoie, Michel Lévesque et Sylvain Richard se méritaient des médailles de bronze.

Ballon-balai à La Pocatière

Victoire de Kamouraska sur L'Islet

(J.P.O.)— Dimanche le 22 décembre, à l'aréna de La Pocatière, avait lieu une partie-étoile de ballon-balai mettant aux prises les Étoiles Labatt de L'Islet et les Étoiles Labatt de Kamouraska.

Le Kamouraska a remporté la victoire par le pointage de 8 à 2. Les buts du Kamouraska ont été comptés par Donald Bois (2), Raymond Laboissonnière (2), Réjean Pelletier, Gilles Ouellet, Jean-Guy Ouellet et Michel Chénard.

Nous n'avons pu obtenir les buts du L'Islet. La partie a été disputée devant quelque 200 spectateurs.

André Bélanger, président de la Ligue Labatt L'Islet

Le bureau de direction de la Ligue de hockey intermédiaire Labatt L'Islet est maintenant au complet. André Bélanger a été nommé à la présidence de la Ligue; tous se rappellent sûrement ses exploits comme gardien de but de l'équipe de Tourville, c'est un gars qui connaît le hockey et qui saura, nous en sommes assurés, remplir avec succès son nouveau rôle. Le secrétaire de la Ligue est un autre gars qui aime le sport, Claude Turgeon.

Jean-Robert Dumais, lui, est arbitre en chef de la Ligue; c'est un gars qui connaît à fond le hockey.

La saison a débuté dimanche le 22 décembre dans

notre ligue. Une première partie a eu lieu à St-Jean Port-Joli, elle mettait aux prises le Port-Joli Auto et le Thériault Auto de Ste-Perpétue; c'est l'équipe de l'endroit qui l'a remporté au compte de 7 à 4. Je n'ai pas d'autres détails sur cette partie; la feuille de pointage ne m'étant pas encore parvenue.

Une autre partie a eu lieu au Centre Sportif de Lac-Etchemin, elle mettait aux prises le Mathieu & Lachance de Ste-Lucie qui visitait les Matériaux Blanchet de St-Pamphile. Cette partie où le sommaire des punitions a été très long fut remportée par l'équipe de Ste-Lucie au compte de 6 à 1. Gratien

Couette a mené l'attaque de son équipe en comptant 3 points, il fut secondé surtout par Jean-Marc Turcotte, Maurice Mathieu et Magella Fortin. L'unique point des Matériaux Blanchet a été marqué par Claude Miville assisté de Pierre Daigle. Dans ce match, 65 minutes de punition ont été attribuées par les arbitres Serge Blanchet et Daniel Gonthier; il ne faudrait pas oublier Messieurs qu'«On gagne plus par l'amitié et la modération que par crainte. La violence peut avoir de l'effet sur les natures serviles mais non sur les esprits indépendants» (Ben Jonson)

A bientôt.
Julie C. Vaillancourt

Tél: Bur. 248-1358 Tél. Rés.: 248-2545

A. & A. COULOMBE ENR.

ENTREPRENEUR Excavation
Dynamitage
Terrassement

R.R. NO. 1
Montmagny, P.Q. Concessionnaire John Deere

Tél: 246-3790

Gaston Guimont

Entrepreneur en construction, vente et pose de
déclins d'aluminium, déclin de masonite.

Cap St-Ignace Cté Montmagny, Qué.

FINI LE PEINTURAGE

10 ans d'expérience dans la Ré-
novation extérieure de Maison

Montmagny Aluminium Enr.

10 St-Jean Baptiste Est, Montmagny
248-2534.

Revêtement Résidentiel en aluminium et acier Pré-Peint.

MONTMAGNY READY MIX

"BETON PREPARE DE MONTMAGNY"

—Service—
—Prix—
—Qualité—

PLAN NO. 1: 248-0953
ROUTE TRANS-CANADA, MONTMAGNY

PLAN NO. 2: St-Raphaël, Bell., Qué. 243-2102

PLAN NO. 3: Ville La Pocatière, Kam. 856-3409

PLAN NO. 4: St-Anselme 885-4096

QUALITE
SERVICE
PRIX

SERVICE GRATUIT
A DOMICILE

Les Couvre-Planchers Montmagny Enr.

Tapis—Préfabriqué—Tuile—Linoléum—Tapisseries
Pose exécutée par des experts

Yvon Gaudreau, Prop.

15 St-Jean Baptiste Est
Montmagny, G5V 1J6
C.P. 412

Tel.: 248-3210



Service public offert par le bureau d'aide juridique de votre région en collaboration avec votre hebdo.

Il est important de savoir qu'un subpoena est un papier de la cour ordonnant à un citoyen de se présenter devant le juge à une date précise pour dire ce qu'il sait au sujet d'une cause.

Parfois ce subpoena pourra exiger de la personne à qui il est adressé de se présenter en cour avec certains écrits ou documents.

Il est cependant important de noter qu'il est obligatoire d'obéir à un subpoena. Si vous refusez de vous présenter devant le juge, ce sont les policiers munis d'un mandat d'arrêt qui pourront aller vous chercher. Si vous ne pouvez pas vous présenter devant le juge, pour une bonne raison grave, consultez un avocat.

Habituellement un subpoena vous parvient soit par lettre recommandée ou encore par l'intermédiaire d'un policier ou d'un huissier.

Pour obtenir gratuitement une brochure expliquant la loi de l'aide juridique écrivez au :

Service de l'information,
Commission des Services Juridiques,
1170 Carré Beaver Hall
Montréal.

Chez les Filles d'Isabelle de St-Raphaël

Les Filles d'Isabelle Cercle Marie Noëlla no 1199 de St-Raphaël se réunissaient pour leur assemblée mensuelle mardi dernier sous la présidence de Mme Jeannine Savant régente.

Pour nous toutes les assemblées sont très intéressantes. Notre dévouée Aumonier curé de St-Raphaël y assistait, il nous dit quelques mots d'encouragement. Le social avait organisé une pièce à l'occasion de la Fête de Noël qui a été très réussie; nous les félicitons

pour leur bon travail. Après un échange de cadeaux a été fait. Au nom de toutes ses soeurs, une couverture a été offerte à notre régente Mme Garant, nous la remercions pour son grand dévouement. Après un succulent goûter nous nous sommes dit au revoir jusqu'à la réunion de Janvier.

A l'occasion le Cercle Marie Noëlla de St-Raphaël souhaite un joyeux Noël et Bonne Année à toutes nos soeurs

Louise Leclerc, publiciste

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE
LA PAROISSE DE BERTHIER SUR MER
COMTE DE MONTMAGNY

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

Le rôle d'évaluation de cette municipalité est complété et déposé à mon bureau; qu'il restera ouvert à l'examen des intéressés, ou de leurs représentants.

Toutes plaintes concernant ce rôle doivent être déposées au bureau de la Corporation avant le premier mai, sur des formules spéciales que vous obtiendrez à mon bureau.

Le rôle d'évaluation entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNE à Berthier sur Mer ce 14ième jour de décembre mil neuf cent soixante-quatorze.

Oscar Guillemette Secrétaire-trésorier

Réunion spéciale des Fermières de Ste-Apolline le 11 décembre

Les membres du Cercle des Fermières de Ste-Apolline tenaient leur réunion mensuelle de décembre mercredi le 11, un peu spéciale celle-là puisque c'était l'échange des cadeaux comme à tous les ans. En plus du concours du mois, soit une chandelle fabriquée à la main, un mini-bingo était aussi au programme.

Toutes les Fermières, très bien parées pour la circonstance ont reçu le programme

des activités de chaque mois durant l'année à venir sous le titre "Fermières à son Meilleur en 1975". Il y a de tout pour toutes; il suffit de prendre une minute et de regarder le programme. Un grand merci aux gens qui l'ont enjolivé.

Lors de cette réunion nous étions honorées par la présence de notre curé, l'abbé Denis Lepage. Le mot de la fin fut évidemment: Joyeux

Noël, Bonne Année et c'est avec regret qu'on s'est quittées pour jusqu'en mars 75. N'oubliez pas d'amener ton amie la prochaine fois; les réunions auront toujours lieu le deuxième mercredi de chaque mois à partir de mars.

DECORATION INTERIEURE

Les cours de Décoration intérieure sont maintenant terminés à Ste-Apolline. Les femmes de la paroisse qui ont suivi ce cours de 10 semaines se sont dites très satisfaites, surtout du professeur qui était Mme Denise Fortin. Toutes se sont quittées en se disant bonjour et à l'an prochain.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY

COUR PROVINCIALE

NO. 300-02-000361-74
JOSEPH LABRIE, domicilié et résident au 9 7ème Rue, Montmagny, District de Montmagny.

demandeur

VS

ANTIL LANGIS, domicilié et résident à St-Pamphile, district de Montmagny.

Défendeur

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné au (x) défendeur (s) de comparaître personnellement ou par le ministère de son (leur) procureur, au Greffe de la Cour Supérieure du district de Montmagny...et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre dans le journal "Le Peuple-Courrier".

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.

BUREAU DU PROTONOTAIRE
Le 10 décembre 1974

Gilles Lamontagne
Greffier de la Cour Provinciale District de Montmagny

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTMAGNY

IN THE PROVINCIAL COURT

NO. 300-02-000361-74
JOSEPH LABRIE, resident at 9, 7ème Rue Montmagny, District of Montmagny

Plaintiff

VS

LANGIS ANCTIL, resident at St-Pamphile District of Montmagny.

Defendant

ORDER

It is ordered to the defendant to appear personally or by her advocates, at the Office of the Clerk of the Provincial Court of the District of Montmagny, this, in one month from the date of the first publication of the present order; to wit:

In the Journal "Le Peuple-Courrier".

Take notice that copy of the writ and declaration have been deposited at the Office of the Clerk of the Provincial Court for you.

MONTMAGNY,
December 10, 1974.

Gilles Lamontagne
Clerk of the Provincial Court
District of Montmagny

AVIS DE PRESENTATION

Avis est, par les présentes, donné que le 24 février 1975 une requête sera présentée à la Cour Supérieure du district de Montmagny, aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre M. Clément Patry et Dame Anita Létourneau Patry, tous deux domiciliés à [26, rue St-Jean], St-Damien, comté de Bellechasse, constatées en un acte de conventions matrimoniales reçu devant Me Pierre Boutin, notaire, le 15 novembre 1974.

Signé à Montmagny, le 13 décembre 1974

Pierre Boutin, notaire

NOTICE OF PRESENTATION

Notice is, hereby given that on February 24th 1975, a Petition will be presented to the Superior Court for the District of Montmagny, requesting to homologation of new matrimonial agreements between Mr. Clément Patry and Mrs. Anita Létourneau Patry, both domiciled at [26, rue St-Jean], St-Damien, Co. Bellechasse, as stipulated in a deed of matrimonial convenants executed before Me Pierre Boutin, notary, on novembre 15 th, 1974.

Signed at Montmagny, this 13th day of December 1974.

Pierre Boutin, notary

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE
ST-MAGLOIRE DE BELLECHASSE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE: Le rôle d'évaluation de cette municipalité est complété et déposé à mon bureau; qu'il restera ouvert à l'examen des intéressés, ou de leurs représentants, jusqu'au 1 mai 1975.

Et que toute plainte doit être déposée avant le 1 mai 1975 au bureau de la Corporation.

DONNE à St-Magloire ce 19ième jour de décembre mil neuf cent soixante-quatorze.

André Lemieux, secrétaire-Trésorier

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DU LAC FRONTIERE
COMTE DE MONTMAGNY

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite municipalité que: Le rôle d'évaluation a été révisé à la séance du 13 décembre 1974 et est déposé à mon bureau où il peut être examiné par les intéressés à compter de ce jour. Le susdit rôle d'évaluation révisé servira de base pour l'imposition des taxes municipales pour l'année 1975. Conformément à la loi tous les contribuables recevront un avis indiquant l'évaluation de leurs immeubles. Cet avis et le compte des taxes seront transmis en même temps, et ce, avant le 1er mai 1975. Et que tous les intéressés sont par les présentes avisés d'agir en conséquences.

Donné à Lac Frontière ce 13ième jour de décembre 1974.

Jean-Guy Grégoire, secrétaire-trésorier



COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

LES PERSONNES CI-APRES MENTIONNEES ONT DEMANDE LES PERMIS SUIVANTS

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE DE BELLECHASSE CARRIER, Emile pour le bénéfice de Restaurant Jardin de Capri Inc.	Route 25 A St-Charles Borromée (Paroisse)	Salle à Manger Bar
COMTE DE MONTMAGNY L'ISLET LAVOIE, Michel Pour le bénéfice de M. Lavoie Inc.	23, Rue Principale St-Pamphile (ville)	Epicerie

AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE OBJECTION A CES DEMANDES DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT, DUMENT MOTIVEE ET ASSERMENTEE DANS LES 15 JOURS DU PRESENT AVIS AU:

SECRETAIRE GENERAL

Case postale 190, Station B,
Québec 2, Qué.

PERMIS DE BANQUET

- 1) Toute demande de permis devra parvenir à la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec au moins trois (3) semaines avant la date de l'événement pour lequel on veut un permis.
- 2) Les requérants devront fournir tous les renseignements demandés à la formule émanant de la Commission.
- 3) Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires pour lequel on veut un permis.

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY:
248-0415
LA POCATIERE
856-1514

A VENDRE

EQUIPEMENT DE SKI ALPIN à vendre de bonne qualité Prix à discuter entre 5 et 6 heures Tél: 248-1152 11-12-JNO

TERRAIN à Vendre 60' x 90', tous les services, excavation incluse. Prix à discuter. Situé sur la 6e Rue à Montmagny. Tél: 259-7241 29-5-JNO

2 paires de Ski peinture 6 et 6 1/2, 2 paires de patin 5 et 6 peinture, 1 sextan, 1 stéréo portatif, lingerie de 7 à 14 ans. Tél. 248-3807 11-12-JNO

ORGUE WERLITZER à vendre en parfait ordre, 6 mois d'usage. 248-3081 6-11-JNO

UN système de chauffage à l'eau chaude à vendre s'adresser après 6 hres à 246-5812 18-12-2fs

MAISON NEUVE à vendre 26 X 42 6 appartements, située sur la rue Morin à Berthier. pour plus d'informations contactez M. Guy Morin 3 rue Morin, Berthier. Tél: 259-7993 28-8-JNO

MOTEUR auto-neige, 24 forces, ROTAX, 2 cylindres, usage, Tél: 247-5849 18-12-2fs

CAMION CHEVROLET 1970, 1 tonne 6 roues, V-8 et Boite de 12 pieds, peu de millage, très propre, pour renseignements, St-Pascal (418) 492-6323 18-12-2fs

Souffleuse à neige avec tracteur International, moteur industriel arrière, diesel pour faire l'embranchement de la souffleuse. Prix à discuter 259-7739 31-12-3fs

Ski-Doo Polaris 1969 pris à discuter avec acheteur Tél: 248-1531 31-12-1f

Oldsmobile Delmont 88 1967 Moteur 425 P.C. super Rocket refait à neuf. Peinture neuve 248-0225 31-12-Efs

A LOUER

APPARTEMENT à louer, libre le 15 décembre pour fille. MANTEAU mouton Perse noir à vendre neuf grandeur 14 ans. Tél. 248-3720 11-12-JNO

CHAMBRE A LOUER permis de cuisine, St-Pamphile Tél: 356-3448 31-12-1f

Logement à louer 4 pièces refait à neuf, à Cap St-Ignace Station. Tél: 248-0301 le jour 248-0229 le soir. 31-12-J

LOGEMENT de 5 pièces à Berthier Tél: 259-7735 18-12-2fs

LOGEMENT à louer à L'Islet, 1 salon, 1 chambre salle à diner et cuisinette Tél: 246-5898 11-12-JNO

ON OFFRE

Infirmière diplômée offre ses services pour travailler dans une maison privée. (Personnes âgées ou souffrant d'une infirmité) Tél: 248-2807 avant 8 hres P.M.

SERVICE DE MUSIQUE pour mariage et toutes autres occasions. Pierre Mercier organiste Tél: 248-3535 9-10-JNO

CHAMBRE ET PENSION à la Villa Rachel à 91 St-Thomas et 96 Est St-Jean Baptiste Tél: 248-1705 14-11-JNO

Cours de karaté et de judo pour hommes femmes et enfants. S'adresser après 7 hres à l'Institut d'arts Martiaux, 109, rue St-Pierre Montmagny Tél: 248-2513 11-9-JNO

Pour toutes réparations d'auto-neige, consultez Paquet Sport Enr. 50 rue St-Jacques ouvert tous les soirs. 248-3307 16-10-JNO

ON DEMANDE

LOGEMENT demandé, meublé si possible, de préférence un premier avec sous-sol, Centre-Ville Tél: 248-2834 4-12-JNO

Serais intéressé à acheter équipement usage de joueur de hockey. Tél: après 5 hres 247-3187 18-12-2fs

Chauffeur 25 ans et plus voulant augmenter ses revenus pour faire de la livraison de 12hres 30 à 2hres. & P.M. tous les jours. Tél: 248-0819 18-12-2fs

TARIF DES PETITES ANNONCES

Pour 15 mots: \$1.75
Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.
Première parution: minimum \$1.75
Parution suivante: moins \$0.25

P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

L'annonce dans le...

PEUPLE/COURRIER

...ça rapporte!



As-tu vu ça!

GOODWILL

1973
PONTIAC

138B
Parisienne HT 2 pt. Aut. P.S.P.B
V8 radio, 42,652 milles

1973
BUICK

794B
Electra 2pt HT tout équipé 41 216 milles

1973
PONTIAC

186B
Ventura 2pt V8 aut. P.S.P.B.
radio 18217 milles

1972
VEGA

21B
Station-Wagon aut. 62510 milles

BEDARD 116, St-Jean-Baptiste O.
MONTMAGNY
AUTOMOBILES Inc.
248-3553

Les Immeubles Montmagny
ROBERT BERNIER COURTIER

199, rue
du Manoir

248-2652

Tous genres de commerces à vendre, hôtel - motel - lave-auto - garage - magasin de marchandises sèches etc.

Prop. de \$12,000.00 à \$55,000.00 à travers le comté ainsi que chalet et block appartement. Terrains: résidentiel - commercial - pour chalet, finances au complet ou comptant.

Nous avons une grande demande pour la prop. résidentielle.
Prêt hypothécaire en 1ère ou 2ième.

Bons Souhaits

à l'occasion

de la

Nouvelle Année



APPRENEZ A CONDUIRE
LES CAMIONS REMORQUES

-Entraînement ici même au Canada
-Les cours sont déductibles pour fins d'impôts.
-Aide de placement garantie
-Entraînement en français ou en anglais

Pour votre demande d'entrevue, écrivez:
Service de Sécurité
The Canadian Institute of Tractor Trailer Training Ltd.
150 Edward, B.P. 68,
Cornwall, Ontario
Composez: (613) 933-5621

PROPRIETE DEMANDEE AVEC RIVAGE

Doit avoir au moins un mille de rivage ou d'avantage, avec du terrain d'une superficie considérable. SVP envoyez les détails à J. Jean, B.P. 586, Station K, Toronto, Ontario.

AVIS

M. Léo Senechal ne se tient pas responsable des dettes contractées par sa femme, née Marguerite Blier, St-Damase, Cte L'Islet.

DEMANDEES

terres différentes grandeurs, boisées, grands terrains, etc.

ANTOINE COUILLARD

950 Belvédère, Québec, Tél: 681-5231

avis public

LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUEBEC

Avis est par les présentes, donné que la Commission municipale du Québec tiendra une enquête publique mercredi le 8 janvier 1975, à compter de quatorze heures (2h. P.M.), dans la salle du conseil municipal de Saint-Romuald d'Etchemin, aux fins d'entendre toute personne intéressée à venir exprimer son opinion sur le règlement numéro 1067 du conseil de la ville de Lévis ayant pour objet d'annexer le territoire du quartier No 7 de la cité de Saint-Romuald d'Etchemin. L'audience se poursuivra jusqu'à ce que tous les intéressés aient été entendus.

Gaston Lamarre, Secrétaire

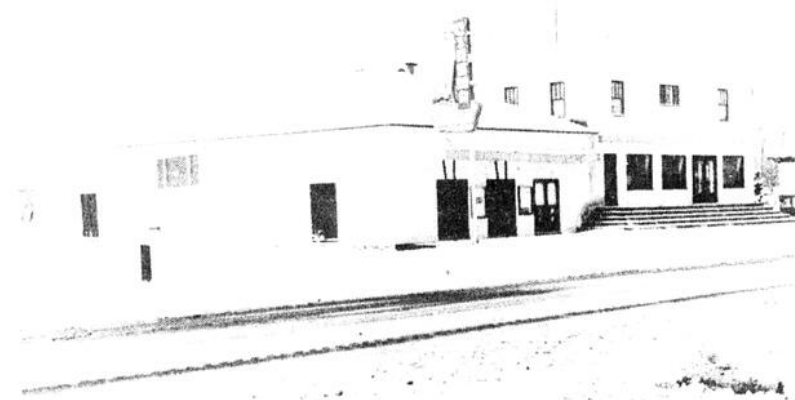


GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Salle et cinéma

Sombréro

L'Islet-sur-Mer



Un Centre de Loisirs idéal

Très bien situé, de construction solide, un vaste terrain avec possibilité d'agrandissement jusqu'à la mer, une belle salle de cinéma, le tout à un prix très convenable, voilà de quoi tenter les jeunes et les moins jeunes des trois municipalités de L'Islet, dans notre civilisation de Loisirs.

Sears

BONNE ET HEUREUSE ANNEE



Nos magasins seront ouverts
jeudi le 2 janvier dès 1h p.m.

Simpsons-Sears Ltd.